

MAIRIE DE VILLENEUVE D'ASCQ
COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 15 OCTOBRE 2019

ORDRE DU JOUR

I.	Budget Ville – Budget supplémentaire 2019	8
II.	Septième affectation de crédits destinés aux associations sportives au titre de l'année 2019 - subvention complémentaire Lille Métropole – Handball-Club Villeneuvois	29
III.	Huitième affectation de crédits destinés aux associations sportives au titre de l'année 2019 - subvention complémentaire Lille Métropole – Rugby-Club Villeneuvois	30
IV.	Neuvième affectation de crédits destinés aux associations sportives au titre de l'année 2019 - subvention complémentaire ESBVA-LM (Entente Sportive Basket de Villeneuve d'Ascq - Lille Métropole)	30
V.	Dixième affectation de crédits destinés aux associations sportives au titre de l'année 2019 - subvention exceptionnelle Lille Métropole – Rugby-Club Villeneuvois (LM-RCV)	32
VI.	Programmation du contrat ville 2019	33
VII.	Avis sur le projet de schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2019/2025 dans le département du Nord	33
VIII.	Admissions en non-valeur, créances éteintes et remises gracieuses 2019	35
IX.	Concours d'architecture restreint (sur esquisse) pour les travaux de réhabilitation et extension de la scène nationale de la Rose des Vents à Villeneuve d'Ascq – Attribution du marché de maîtrise d'œuvre	36
X.	Projets collaboratifs Fabriques culturelles 2019 – Convention de partenariat entre les Villes de Villeneuve d'Ascq et de Mons-en-Baroeul pour l'organisation de deux concerts dans le cadre du festival Tour de chauffe 2019	45
XI.	Attribution de subventions d'équipement à des associations œuvrant dans le domaine de la Culture	46
XII.	Partenariat avec la Métropole Européenne de Lille pour la mise à disposition gratuite de la plateforme Enjoy-MEL	46
XIII.	Présentation des décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales	48

Gérard CAUDRON, Maire, ouvre le Conseil municipal à 18 heures 45.

Gérard CAUDRON, Maire

Mes chers collègues, je vais faire l'appel.

Présents :

Gérard CAUDRON, Sylvain ESTAGER, Dominique FURNE, Farid OUKAID, Chantal FLINOIS, André LAURENT, Françoise MARTIN, Christian CARNOIS, Florence COLIN, Jean-Pierre FOURNIER, Claire MAIRIE, Vincent VERBEECK, Lahanissa MADI, Olfa LAFORCE, Patrice CARLIER, Saliha KHATIR, Yvonne WILLEM, Monique LEMPEREUR, Jean-Michel MOLLE, Claudine SARTIAUX, Jean PERLEIN, Jean-Antoine ROSSIT, David DIARRA, Yvelyne VAN CAENEGHEM, Daniel THUILLIER, Roselyne CINUS, Valérie QUESNE, Didier MANIER, Nathalie FAUQUET, Laurence DUBOIS, Lionel BAPTISTE, Stéphanie LEBLANC, Sébastien COSTEUR, Victor BURETTE, Pascal LOEB, Jean-François HILAIRE, Christophe BONNARD, Vincent BALEDENT, Corinne AUBER, Christophe LEMIERE.

Absents :

Maryvonne GIRARD excusée, donne pouvoir à Sylvain ESTAGER ; Pascal MOYSON excusé, donne pouvoir à Gérard. CAUDRON ; Daniel DUBOIS excusé, donne pouvoir à André LAURENT ; Fadila BILEM, excusée ; Grégory PARIS excusé, donne pouvoir à Dominique FURNE ; Florence BARISEAU excusée, donne pouvoir à Christophe BONNARD ; Sophie LEFEBVRE excusée, donne pouvoir à Jean-François HILAIRE ; Véronique DESCAMPS excusée, donne pouvoir à Christophe LEMIERE ; Nicolas BANDOY.

Gérard CAUDRON, Maire

Le quorum est largement atteint. Avant de passer rapidement en revue les principales manifestations, je vous rappelle que le dispositif de sécurité habituel a été mis en place. Trois policiers municipaux sont présents à l'entrée. Il y a bien entendu une attention particulière – et pas spécialement à l'hôtel de ville – du fait du match Algérie-Colombie programmé ce soir à 21 heures. L'entrée du public se fait, comme d'habitude, par l'escalier d'honneur.

Je rappelle que nous avons rendu hommage au Président Jacques CHIRAC qui nous a quittés le 26 septembre 2019. Il fut président de la République du 17 mai 1995 au 16 mai 2007. Il fut également Premier ministre, sous la présidence de François MITTERRAND, du 20 mars 1986 au 10 mai 1988 et sous celle de Valéry GISCARD D'ESTAING du 27 mai 1974 au 25 août 1976. Il fut Maire de Paris du 25 mars 1977 au 16 mai 1995. Ce sont ses principaux mandats. Il en a eu d'autres car il a été un grand dévoreur et un grand fauve, dans le bon sens du terme, de la vie politique française.

J'ai lu dans La Voix du Nord que nous n'aurions pas fait ce qu'il fallait faire. S'il est

sûr que le décès de M. CHIRAC a eu une ampleur accrue dans les médias par rapport à celui des présidents précédents, que ce soit le Général DE GAULLE, Georges POMPIDOU ou François MITTERRAND, je rappelle qu'à Villeneuve d'Ascq, nous avons fait la même chose que d'habitude. Les drapeaux ont été mis en berne dès le vendredi 27 septembre dans toutes les mairies de quartier et à l'hôtel de ville. Bien sûr, nous ne l'avons pas fait dans toutes les écoles et à d'autres endroits, car il y en a des dizaines et des dizaines ; ce n'était donc pas très facile ni très raisonnable. Les drapeaux sont restés en berne jusqu'au mardi 1^{er} octobre au matin.

Concernant les personnels communaux, à qui on suggérait d'arrêter de travailler à 15 heures le lundi, nous avons reçu une circulaire de la préfecture à 14 h 42 que nous avons essayé de transmettre aux salariés. Dans celle-ci, il était indiqué « *selon des modalités qu'il vous appartiendra de fixer, vous veillerez à organiser à 15 heures un moment de recueillement* ». Un livre destiné à recueillir les condoléances a été mis en place dès le 27 septembre au matin. Il a été retiré le mardi et envoyé à la famille de M. Jacques CHIRAC avec quelques dizaines de signatures. Voilà pour ce qui est de cet hommage républicain en mémoire d'un grand homme qui a honoré notre République.

Au niveau national, nous avons vécu dernièrement l'attaque qu'a subie la Préfecture de police de Paris. Quatre policiers ont été assassinés avant que le forcené, lui-même fonctionnaire de la Préfecture de police, ne soit abattu par un de ses collègues. Bien entendu, nous avons eu et nous avons encore ce soir une pensée pour ces policiers, leurs familles et collègues. J'ajouterai qu'il faudrait une réflexion plus générale pour qu'à l'avenir, on puisse essayer d'éviter ce type de drame personnel mais aussi préserver notre pays, vu les circonstances de cet attentat et de ces assassinats.

Au niveau international, une nouvelle catastrophe naturelle au Japon a fait 56 morts, des disparus et d'importants dégâts. Nous avons une pensée pour les victimes.

La Turquie du président ERDOGAN a lancé une offensive en Syrie contre les Kurdes. Je rappelle que ces derniers ont pesé lourd dans la bataille contre l'État islamique au côté des alliés occidentaux, avec une intervention sur le terrain qui était sans aucun doute plus importante. C'est une intervention militaire qui met à mal le très fragile équilibre qui peine à s'installer dans cette région suite à la défaite de Daech et qui pose une série de problèmes quant aux relations entre la Turquie et l'Union européenne. Elle est un de ses partenaires et est toujours candidate. C'est d'ailleurs le candidat à l'adhésion à l'Union européenne le plus ancien ; cela remonte aux années 70. Sa candidature n'a jamais été acceptée. Pour autant, la Turquie a tout de même des facilités commerciales et des crédits extrêmement importants, en particulier pour la gestion des mouvements migratoires et des réfugiés.

A chaque Conseil, il se passe toujours quelque chose. C'est un peu comme aux galeries Lafayette. Il y a un mois, notre ami Vincent BALENT quittait le groupe VAT pour rejoindre le groupe EPVA tandis que Saliha KHATIR et Jean-Michel MOLLE quittaient le groupe Socialiste pour créer un groupe Génération.s. Là, nous avons eu la demande de Mme Corinne AUBER, qui a démissionné du groupe VAT, pour rejoindre le groupe EPVA. Aujourd'hui, Mme Laurence DUBOIS a fait part de sa

volonté de rejoindre le groupe VAT de Mme BARISEAU.

Didier MANIER, Parti Socialiste

Il faudra nous faire un résumé.

Gérard CAUDRON, Maire

Je le ferai à la fin car à mon avis, ce n'est pas fini.

Didier MANIER, Parti Socialiste

Le mercato n'est pas terminé. Il y a une date butoir normalement.

Gérard CAUDRON, Maire

C'est le 15 mars. Laurence DUBOIS était dans la majorité et, à ce titre, avait une délégation de ma part de conseillère déléguée avec l'indemnité afférente. Elle rejoint un groupe d'opposition ; c'est son droit. Bien entendu, je lui ai dit qu'elle ne pourra plus exercer cette délégation. Il n'y a rien d'infamant à cela. Je lui ai signifié qu'il n'était pas possible d'avoir un pied dedans et un pied dehors. Je le dis aussi à toutes fins utiles à d'autres élus qui sont aujourd'hui dans la majorité avec des postes extrêmement importants et dont je vois les noms circuler ici ou là avec un sourire. S'il fallait croire la presse... Heureusement que nous avons une presse libre en France et à Villeneuve d'Ascq. Même quand parfois il y a des articles que nous n'aimerions pas voir, je dis toujours que la liberté de la presse passe avant tout. La Pravda n'est pas mon modèle. J'ai prévenu ces candidats potentiels sur d'autres listes qu'on ne peut pas avoir une délégation de ma part et critiquer, voire combattre, plus ou moins durement lors d'une campagne électorale. J'espère que cela se fera toujours en gardant des dimensions humaines, mais il n'y a jamais de certitudes en la matière. Le jour où le pas est sauté, ça a des conséquences tout à fait naturelles. On ne peut pas agir en tant qu'élu au nom d'une majorité ou du Maire et, dans la campagne électorale, les combattre en étant sur une autre liste. Cela dit, en tout esprit républicain, il n'y a pas de critique particulière. Chacun fait ses choix et tous sont respectables en la matière ; nous sommes dans un pays de liberté. Je tenais à le dire pour que les choses soient bien claires pour tout le monde.

Je vais très rapidement rappeler les événements passés.

Rappel des événements passés

- Mercredi 25 septembre : Journée nationale d'hommage aux Harkis ;
- Jeudi 26 septembre : exposition de l'Union nationale des combattants à la salle Marianne ;
- Samedi 28 septembre : 25 ans de la crèche les Souriceaux sur la Chaussée de l'Hôtel-de-Ville. C'est une crèche que je vous conseille de mieux connaître

car elle a une forme à la fois associative et parentale. C'est vraiment un modèle tout à fait intéressant, complémentaire, alternatif à d'autres formes de garde d'enfants ;

- Dimanche 29 septembre : braderie du Bourg copieusement arrosée ; concert apéritif de l'Avenir musical d'Ascq, salle Pierre et Marie-Curie ;
- Samedi 5 et 6 octobre : journées de l'astronomie organisées par le CARL à la ferme du Héron ;
- Dimanche 6 octobre : braderie d'Ascq bien arrosée aussi ; cérémonie des Jubilaires à l'hôtel de ville. Il y avait douze couples dont un qui fêtait ses 70 ans de mariage. Il s'agissait de M. et Mme VANDERMARLIERE ; M. VANDERMARLIERE étant un des derniers élus ayant voté la fusion le 25 février 1970. Il sera bien sûr avec nous le 25 février 2020 pour fêter les 50 ans de la ville. 70 ans de mariage, 50 ans de la ville, ce sont des calendriers importants et des élus qui méritent de grands coups de chapeau. Il a aussi été le premier président de la Rose de Vents. Il a raconté qu'il a dû, à un moment, hypothéquer sa maison pour avoir quatre sous pour payer les salaires. Vous me direz que ce n'était pas aussi cher qu'aujourd'hui mais, tout de même, c'était déjà quelque chose. C'est vrai que nous avons eu plusieurs présidents ainsi que des directeurs et des directrices qui ont marqué l'histoire de la Rose des Vents. Elle fut, avec l'hôtel de ville et le centre commercial en construction, un des trois premiers éléments du quartier de l'Hôtel-de-Ville. La Rose des Vents était ouverte, l'hôtel-de-ville était terminé mais vide et V2 était en construction ;
- Mercredi 9 octobre : Journée de l'accès au droit, maison de quartier des Genêts, maison de quartier Jacques-Brel, Chaussée Hôtel-de-Ville ;
- Vendredi 11 octobre : fête des Allumoirs à Ascq ; neuvième édition de la nuit des piscines ;
- Samedi 12 et dimanche 13 octobre : Fant'Ascq. Il y a eu deux fois un peu plus de 800 spectateurs à l'espace Concorde. J'en profite pour saluer nos services techniques qui ont permis cette ouverture malgré une entreprise défaillante. Le spectacle était magnifique. L'équipe de Fant'Ascq est tout à fait remarquable. Elle fêtera sa 10^e édition l'année prochaine. Nous allons essayer de les labelliser d'une manière ou d'une autre sur le cinquantenaire. Quand je dis labelliser, je parle de ce que nous allons faire avant le mois de mars. Il faut tout préparer et ensuite, ceux et celles qui seront élus assureront. Il faut bien préparer le calendrier de l'année 2020 ; nuit des bibliothèques à la médiathèque. Elle a remporté un franc succès. Je vous enverrai le compte rendu demain avec toutes les fréquentations.

Manifestations à venir

- Mercredi 16 octobre : cérémonie du 42^{ème} anniversaire du retour des cendres du soldat inconnu d'AFN au Breucq ; Journée du refus de la misère à la salle Dequesnes. Ne vous étonnez pas, elle a, normalement, lieu le 17 mais à Villeneuve, on ne peut rien faire comme les autres. Nous l'organisons le 16 car nous associons des enfants. Le mercredi leur convient mieux que le jeudi. Elle sera donc organisée demain après-midi ;
- Samedi 19 octobre : 25^{ème} anniversaire des Mères pour la paix à la Rose des Vents. C'est un événement car les Mères pour la paix, avec Nanou ROUSSEAU, sont nées à Villeneuve d'Ascq à l'époque du conflit entre les composantes diverses de l'ex-Yougoslavie. À la Rose des Vents, nous avons organisé un événement assez remarquable pendant cette période avec une nuit de soutien à Sarajevo. Il y avait eu des témoignages, des spectacles de soutien à cette ville qui connaissait des drames. Malheureusement, il y en a eu d'autres depuis. C'était, au cœur de l'Europe, quelque chose de tout à fait dramatique. Je rappelle que François MITTERRAND, président de la République française, est allé à Sarajevo en pleine guerre au grand stress de son entourage ;
- Samedi 19 et dimanche 20 octobre : Pom'Expo, comme tous les deux ans, à l'espace Concorde ;
- Samedi 26 octobre : Spectacle Automne bleu à l'espace Concorde. Il ne s'agit pas du spectacle de clôture qui viendra plus tard ;
- Samedi 26 et dimanche 27 octobre : fête de la Sorcière au musée de Plein Air. Il vaut mieux y aller à pied car il y a tellement de monde qu'il est impossible d'y arriver ;
- Vendredi 1^{er} novembre : dépôt de gerbes en mémoire des Martyrs du Massacre d'Ascq ainsi qu'au monument des fusillés du Fort de Seclin ;
- Samedi 9 au lundi 11 novembre : Fossilium à l'espace Concorde ;
- Lundi 11 novembre : 101^{ème} anniversaire de l'Armistice au monument aux morts d'Ascq ;
- Mardi 12 novembre : pose de la première pierre d'Open'R. Il s'agit du bâtiment dont la construction a commencé à l'endroit où il y avait la station-service. Tous les élus sont, bien entendu, invités ;
- *Les Flambeaux d'Ascq* : Le magnifique, émouvant, extraordinaire film reportage *Les Flambeaux d'Ascq*, qui a été projeté aux familles il y a quelques semaines déjà à la ferme d'En-Haut, sera présenté à l'invitation du Président CASTELAIN à la Métropole européenne de Lille (MEL) le mercredi 23 octobre

à 10 h 30. Ceux qui sont dans le coin pourront y aller. Ce film sera diffusé le lundi 28 octobre sur France 3. L'horaire n'est pas encore connu à ce jour. Dès que nous l'aurons, l'information sera relayée par tous les moyens de communication possibles (site, page Facebook, etc.). Il sera également projeté le 6 novembre, à 20 heures, au Méliès. Entrée gratuite. Si des élus pensent y aller, qu'ils nous fassent signe afin que nous réservions quelques places car il y aura du monde. Il y a à peu près 200 places au Méliès.

Gérard CAUDRON, Maire

Je rappelle que lorsqu'un conseiller doit quitter la séance, il doit établir un pouvoir. Il y a encore des formulaires disponibles sur la table de l'administration.

Treize délibérations sont à l'ordre du jour avec en premier lieu, sous la maîtrise de Sylvain ESTAGER, le budget supplémentaire. Il y a également l'attribution du concours pour la réhabilitation et l'extension de la Rose des Vents. On me signale que Mme Sabine ORIOL, présidente, est présente parmi nous. Non, elle n'est pas là mais il y a des membres du conseil d'administration.

Une délibération a été retirée. Il s'agit de la convention entre la Ville et le SDIS pour faciliter les formations des agents qui sont par ailleurs sapeurs-pompiers bénévoles. Le comité technique ayant été décalé, cette délibération sera présentée lors du prochain conseil municipal. Pascal MOYSON étant souffrant et à l'arrêt, ce comité sera donc présidé par Jean-Michel MOLLE par délégation de ma part.

L'état de présence des élus dans les commissions a été déposé sur table. C'est toujours intéressant à regarder. Le PV de la séance du 25 septembre 2019 vous a été transmis par mail le 11 octobre. Les remarques émises par Mme MARTIN ont été intégrées.

Le secrétaire de séance sera Victor BURETTE. Chacun conclura si on perd ou non au change ; ce sera en fonction des opinions des uns et des autres, moi je n'en ai aucune.

Victor BURETTE est désigné secrétaire de séance.

Gérard CAUDRON, Maire

Chacun ayant vu le PV de la séance précédente, je suppose qu'il n'y a pas d'objection ni d'opposition et je vous en remercie.

Le procès-verbal de la séance du 25 septembre 2019 est adopté à l'unanimité.

Gérard CAUDRON, Maire

Pour la petite histoire, on ne s'en sortait jamais avec les PV à la Communauté urbaine. Un jour, je leur ai expliqué comment nous faisons et maintenant nous les avons régulièrement à l'approbation car nous les donnons à chacun des intervenants pour voir s'ils se reconnaissent, ce qui est largement le cas même s'il peut y avoir

quelques modifications.

J'en ai terminé. Je passe tout de suite la parole à Sylvain ESTAGER pour le budget supplémentaire 2019.

I. BUDGET VILLE – BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2019

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Merci Monsieur le Maire. Nous allons effectivement attaquer le budget supplémentaire (BS) 2019. Je vais rappeler sommairement les enjeux d'un budget supplémentaire. Il est important de le mettre en perspective parce que nous avons pris l'habitude au cours de ce mandat d'avoir différents exercices budgétaires et à mesure de leur réalisation, on finit parfois par oublier la signification de certains d'entre eux notamment le BS.

Il faut rappeler que le budget supplémentaire est avant tout quelque chose qui sert à inscrire les résultats comptables des résultats antérieurs et à alimenter les restes à réaliser en investissement. Cela nous permet également de mettre à jour les différents crédits qui sont à ouvrir en fonction de certains ajustements, notamment de recettes et de dépenses. Nous sommes également confrontés, avec le BS, à des ajustements qui peuvent être liés à des imprévus. Dans la gestion municipale, vous savez qu'il peut parfois arriver des choses qu'on ne pouvait pas anticiper au moment du vote du budget primitif. Le BS sert à cela. In fine, on termine en général par ajuster les crédits d'emprunt qui ont été votés lors du budget primitif en fonction des résultats disponibles et en fonction de leur affectation ou non sur ces ajustements d'emprunt.

Je dis cela car, d'emblée, je tiens à souligner que nous allons retrouver un budget supplémentaire un peu dans la lignée de ce qui s'est fait depuis le début du mandat. Il s'agit d'un BS très formaliste dans la mesure où vous allez pouvoir observer, une fois encore, que les crédits qui ont été votés au moment du budget primitif (BP) ont été calculés au plus serré ; il n'y a quasiment que des ajustements résiduels. Ce n'est pas quelque chose de systématique dans un BS et il faut en avoir conscience. Si vous regardez comment se passent les votes des budgets supplémentaires dans de nombreuses collectivités, qu'elles soient municipales, départementales ou régionales, vous constaterez qu'il y a régulièrement des ajustements assez conséquents. Si vous avez des ajustements résiduels, comme c'est le cas ici depuis le début du mandat et encore une fois aujourd'hui, c'est parce que le budget primitif est particulièrement tenu. Il l'est parce qu'il a été anticipé, prévu au plus serré, parce que la réalisation de ce BP est souvent extrêmement fine et parce que le budget primitif était d'une sincérité remarquable. Nous allons en avoir la démonstration ici.

Je vais suivre la présentation du dossier qui figure dans le livret. Il est une nouvelle fois très pédagogique et très clair. Il est toujours l'œuvre de Denis TRINEL. Je le

remercie à chaque fois et je le refais ici comme il se doit. Nous allons procéder en plusieurs étapes : nous allons d'abord voir l'inscription des résultats antérieurs puis les ajustements de recettes et de dépenses et nous verrons, in fine, comment nous ajustons l'emprunt et comment se structurent les grands équilibres budgétaires qui avaient été présentés au moment du BP et qui seront légèrement retouchés ici.

➤ **Inscription des résultats antérieurs**

Je vais aller assez vite. Je ne vais pas souligner toute la mécanique qui est détaillée dans le livret. Je vais simplement aller sur les grandes masses. Nous avons un résultat de fonctionnement 2018 à hauteur de 15,1 millions. Nous l'avons voté lors du compte administratif. Il y a quelques petits ajustements résiduels. Nous signalons, par exemple, dans le livret les 3 300 € qui correspondent à la quote-part qui revient à Villeneuve d'Ascq, suite à la dissolution du Syndicat intercommunal des gens du voyage. Il n'y a pas de changements majeurs. Nous avons des besoins d'investissement à hauteur de 11,2 millions. Cela correspond aux restes à réaliser que nous devons financer à hauteur de 12,8 millions. Le résultat positif 2017 se reporte ici et est déduit de cette somme précédente ce qui donne les 11,2 millions. Vous prenez les 15,1 millions et les 11,2 millions et vous obtenez un financement disponible au budget supplémentaire de 3,9 millions que nous allons utiliser selon la méthode que je vais exposer.

Quels sont les besoins de ce budget supplémentaire ? Comme je vous l'ai dit, il n'y a pas d'ajustement très conséquent.

➤ **Ajustement des recettes ouvertes au budget**

Nous ajustons tout d'abord les recettes. Il y a deux chiffres à regarder d'emblée : 200 000 € d'ajustements de recettes supplémentaires sur un total de 54 millions d'€. Si vous faites le ratio, cet ajustement est de l'ordre de 0,4 %. Nous sommes donc vraiment sur du résiduel. Je le détaille sommairement. Ces 200 000 € sont liés aux ajustements au niveau de la Dotation globale de fonctionnement (DGF). Au niveau de la fiscalité directe locale, il n'y a pas de véritables recettes supplémentaires à souligner. Il y a quelques recettes liées au contrat de ville qui ont été notifiées et quelques recettes exceptionnelles, mais je ne les détaille pas car nous sommes vraiment sur des sommes qui ne modifient en rien les recettes. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises surprises à ce niveau-là. Nous avons prévu les choses de façon très serrée et nous sommes dans ce que nous avons annoncé. Je le dis car, à chaque fois que nous ajustons et que nous préparons le BP, nous anticipons les recettes en étant prudents mais également sincères. Cela veut dire qu'il n'y a pas d'effet d'aubaine et qu'on ne voit pas arriver d'un seul coup une cagnotte, une dotation nouvelle qui nous permettrait de dépenser davantage, mais il n'y a pas non plus de mauvaises surprises car nous avons anticipé les choses. Ce sont des ajustements qui mériteraient à peine d'être soulignés mais, comme nous sommes sur un exercice formel juridiquement, qui nous engage, nous le faisons donc de façon très rapide.

Sur la diapositive suivante, vous avez quelques ajustements. Je les précise car il y a l'opération concernant le terrain de la rue des Vétérans qui pourrait laisser croire que d'un seul coup, nous avons une cession non prévue de l'ordre de 2,2 millions. Il s'agit, en réalité, d'un jeu d'écriture. Pour l'opération de la rue des Vétérans, derrière l'hôtel de ville, que vous connaissez et que nous avons déjà présentée, nous avons en réalité besoin de vendre le terrain. Nous n'utilisons pas la somme en tant que telle puisque nous devons constituer une provision du même montant dans l'hypothèse où le dossier n'irait pas à son terme. Ce sont des montages juridiques assez complexes. Nous en avons déjà parlé. En aucun cas, nous ne pouvons considérer que nous avons deux millions d'€ supplémentaires à affecter ; ce n'est pas le cas, c'est un jeu d'écriture.

Voilà pour les ajustements en termes de recettes de fonctionnement et d'investissement.

➤ **Ajustement des dépenses d'investissement ouvertes au budget**

Il y a quelques éléments à préciser.

Concernant les ajustements de dépenses d'investissement, nous avons quelques réductions à opérer. C'est traditionnel. Je rappelle la somme qui avait été votée au niveau du BP : 28,8 millions d'investissement. Nous allons réduire cette somme à hauteur de 1,7 million soit 5 %. À quoi correspondent-ils en réalité ? Quand on réalise un investissement, il y a régulièrement des coûts de réalisation inférieurs ce qui justifie de dépenser un peu moins. Il y a aussi des opérations qui ont été votées au BP et qu'on choisit de différer car il faut faire des études complémentaires, parce qu'on a besoin d'approfondir les choses ou que l'on recalibre l'opération. Parfois, on a prévu de dépenser sur un investissement et on se dit qu'il serait finalement bien d'en greffer un deuxième et donc on le diffère sur l'année suivante. Il y a parfois quelques petits projets qui sont purement et simplement abandonnés parce qu'on redéfinit nos politiques. Vous avez donc une liste et si on rattache les choses dépense par dépense, opération par opération, on comprend comment on a pu arriver à cette somme de 1,7 million qui ne représente que 5 %. On reste donc sur des budgets d'investissement très conséquents. Avec un total de 27,1 millions d'€ investis cette année, nous affichons des investissements records à l'échelle de l'histoire de la Ville. C'est ce qui avait été présenté en BP et vous en avez la confirmation au moment du BS. Je rappelle la sentence de la Chambre régionale des comptes qui avait indiqué qu'avec des taux de réalisation élevés, Villeneuve d'Ascq avait un taux de réalisation sur l'investissement qui était particulièrement satisfaisant.

➤ **Ajustement des dépenses de fonctionnement ouvertes au budget**

Je vais m'attarder un peu plus sur les ajustements au niveau des dépenses de fonctionnement. Vous allez trouver des dépenses qui sont finalement assez classiques. Vous les avez dans le livret. Il s'agit des dépenses qui recouvrent les subventions à caractère sportif, la mécanique que vous connaissez au niveau des subventions affectées au CCAS concernant aussi bien l'Ehpad que le service d'aide

à domicile.

Vous voyez apparaître une subvention de 57 000 € qui correspond au dispositif de réussite éducative. Je vais en dire quelques mots car nous avons une série de dépenses d'ajustements qui colorent nos politiques et qui, quelque part, accompagnent ce qui a déjà été évoqué.

J'irai assez vite sur les autres dépenses. Nous avons une série de dépenses nouvelles que nous avons souhaité afficher. Elles s'élèvent à près de 400 000 €. Cela correspond à une réponse à certaines enveloppes qui avaient été précisées au moment du BP. Nous en avons qui était assez ambitieuses et sur lesquelles nous avons initié des politiques en disant nous verrons bien ce qui se passera en cours d'exécution budgétaire. C'est notamment le cas sur certaines opérations qui sont déjà mises en œuvre et qui en réalité vont demander des budgets complémentaires.

Par exemple, sur les dépenses concernant les abris de vélo dans les écoles, les supports vélo, les radars pédagogiques : un travail a été fait au niveau des déplacements doux. Une réflexion a été menée sur les transports dans la ville. Rappelez-vous, nous avons crédité une enveloppe de 100 000 € en disant ce serait bien que nous la dépensions et que si nous ne le faisons pas, cela voudrait dire que nous avons échoué à impulser une nouvelle politique. Non seulement, cette enveloppe de 100 000 € va être dépensée mais nous avons besoin d'aller au-delà à hauteur de plus de 65 000 €. Un dialogue constructif a été engagé avec beaucoup d'acteurs du territoire que ce soient des écoles, les associations ou le Collectif pour le climat avec lequel nous avons travaillé au cours d'une dizaine de réunions. À mesure que la réflexion a été engagée, nous avons eu beaucoup de demandes, une mobilisation très conséquente sur les abris à vélo, arceaux, flottes de vélos cargos, politique éducative. Non seulement nous avons besoin d'ajouter un peu cette année sur ces dépenses pour boucler 2019, mais vous verrez arriver dès le mois de février un marché supplémentaire parce que les demandes imposent, du fait de leur volume, de passer en commission d'appel d'offres un marché spécifique pour rester dans les clous juridiques.

Je résume : non seulement nous avons réussi à dépenser les 100 000 € inscrits mais nous rajoutons 65 000 € dès le budget 2019. De plus, un budget complémentaire de plusieurs centaines de milliers d'€ sera voté lors du prochain BP. Il correspondra à des appels d'offres qui auront été réalisés en début d'année. Comme nous serons dans une phase de campagne, nous ne pourrions pas communiquer à ce sujet pour des raisons évidentes de propagande électorale qui ne peuvent s'appuyer sur des politiques municipales et réciproquement. Non seulement l'enjeu des 100 000 € a été satisfait mais nous allons au-delà sur ces politiques spécifiques.

Je tiens également à souligner ici une deuxième politique spécifique : la plantation d'arbres et d'arbustes dans tous les quartiers de la Ville. Cela représente 200 000 € supplémentaires. Nous en avons parlé. Nous avons souhaité replanter. Vous savez que nous avons une des villes les plus végétalisées de France avec des taux de

végétalisation supérieurs à 35 %, ce qui est rare. Cela correspond à des choix politiques forts que vous avez régulièrement rappelés Monsieur le Maire et qui correspondent à la structuration de la ville nouvelle et à ce qui a été sanctuarisé dans son développement. Nous avons également toute une série de travaux et de chantiers dans la ville qui nous permettent d'améliorer à la fois le quantitatif (on plante davantage) et le qualitatif (on plante mieux) avec des strates herbacées, arbustives, arborées et avec des choix d'essences qui sont de véritables supports pour la biodiversité.

Pour dire les choses clairement, quand on a planté la Ville au moment de sa création, il y avait des modes, des plantations qui ont été faites rapidement. Aujourd'hui, il y a un travail plus fin qui se fait sur le qualitatif. Évidemment, cela a un coût mais c'est un enjeu impérieux dans le cadre de la transition écologique. Depuis le début de ce mandat, nous accélérons les choses et vous y trouvez une traduction financière. Au-delà des déclarations de principe, vous avez une réalité ici et vous la voyez au quotidien au travers des chantiers mis en œuvre. Nous honorons des besoins avec des sommes supplémentaires que nous inscrivons lors de ce BS.

Vous avez une troisième somme qui est assez résiduelle au regard des budgets globaux engagés sur la Ville : elle concerne Orchestre à l'école. Nous avons souhaité la faire figurer en tant que telle, car c'est une façon de saluer le travail qui est effectué par les acteurs de ce dispositif sur l'école Claude-Bernard, que ce soient les services de la Ville, les personnels de l'école, les intervenants extérieurs. Nous avons une opération qui était finalement expérimentale. Françoise MARTIN en a déjà parlé. Ça a été un pari. Nous ne savions pas si cela allait marcher. Non seulement c'est réussi, mais il y a une véritable dynamique autour de cette école avec l'équipe éducative. Nous avons souhaité sanctuariser cela avec le soutien de l'établissement en question. Vous avez un véritable laboratoire. Des barrières sociales, des barrières culturelles sont franchies grâce à ce dispositif qui fait entrer la musique dans ces quartiers fragiles, populaires. Ceux qui ont pu assister aux représentations, ceux qui ont fait l'effort de venir, ceux qui ont suivi cela, pourraient tous témoigner de la vraie émotion que vous avez en voyant 25 ou 30 enfants prendre des cuivres, des instruments. Les parents sont là. Ils sont particulièrement fiers de voir des gamins réaliser ce qu'ils réalisent.

Non seulement nous sanctuarisons ce qui a été fait mais nous montons en puissance en doublant les classes. Nous aurons une école qui sera finalement colorée, labellisée Orchestre à l'école. Nous aurons une classe orchestre à Villeneuve d'Ascq. Elle aura lieu au Pont-de-Bois. L'expérience est non seulement concluante mais elle sera pérennisée. C'est une politique que nous avons pu déployer sur la Ville même si elle coûte chère. In fine, Orchestre à l'école coûtera près de 20 000 € une fois que l'État se sera désengagé. Il amorce puis il se désengage. Cela coûte cher en apparence mais en réalité, si vous faites le ratio par rapport au nombre d'enfants touchés, cela ne coûte pas cher et ça crée une dynamique de territoire, ça brise des barrières sociales et culturelles. Si nous avons pu le faire c'est parce qu'il y a une volonté politique derrière et parce qu'il y a des finances qui ont été sanctuarisées et

consolidées et que nous sommes encore en mesure de faire de la politique à Villeneuve d'Ascq ; nous ne subissons pas les réductions de moyens et nous pouvons encore déployer des politiques ambitieuses y compris en cours de mandat. Je tenais à souligner cela au travers de ces différentes dépenses, qu'elles soient sur la transition écologique, sur les modes de déplacements doux ou sur les politiques culturelles et éducatives à travers d'Orchestre à l'école.

Cela me permet de revenir sur une dépense que j'ai déjà évoquée : 57 000 € supplémentaires. Cette somme nous permet de conserver le Dispositif de réussite éducative (DRE). Nous passons par le CCAS. Il s'agit d'une politique que je souhaite vraiment souligner parce que nous avons une singularité municipale, avec un dispositif de réussite éducative absolument remarquable qui touche plus de 300 enfants en difficulté depuis des années. Je tiens à saluer le travail des services municipaux et de Simon GERMANO en particulier car, ce n'est pas le tout de vouloir aller sur ces dispositifs, il faut également avoir les compétences, le sérieux et la capacité d'aller dessus. Si nous n'avions pas des services qui ont cette fibre très particulière, que Simon incarne parfaitement et à travers lui les équipes qui relaient le dispositif, nous n'y arriverions pas.

Pour dire les choses clairement, si une ville décidait aujourd'hui d'aller sur un DRE et sur les politiques qui l'accompagnent, elle n'y arriverait pas du jour au lendemain. Il faut un véritable savoir-faire, un dialogue constant avec les différents acteurs. Cela mobilise les services municipaux, le monde de l'éducation, de nombreuses associations. Il y a un maillage très fin qui se tisse année après année.

Concrètement, nous accompagnons plus de 300 enfants en difficulté sur la Ville. Ils sont en difficulté parce que les conditions sociales qui sont les leurs sont celles qui sont observées, parce que les parents n'y arrivent pas. Quand on accompagne le dispositif de réussite éducative, on fait aussi bien de la parentalité que du suivi de mômes. Cela touche aussi bien les enfants qui ne sont pas scolarisés parce que les parents n'assurent pas, n'y arrivent pas, parce qu'ils appartiennent à ce que nous appelons parfois la communauté des gens du voyage ou les communautés Roms et qu'à Villeneuve d'Ascq, nous avons toujours fait le choix de ne jamais laisser un enfant à un feu rouge ou mendier à une station de métro. Nous le prenons en charge et nous l'accompagnons autant que faire se peut car nous considérons que sa place est sur les bancs de l'école et pas ailleurs. C'est une politique que nous assumons parfaitement et qui a un coût.

C'est également de la parentalité car quand vous avez des parents, des familles qui sont fracassés socialement pour différentes raisons que vous connaissez. Il faut prendre leurs enfants en charge. Si vous n'avez pas de structures qui les accompagnent, ces gamins seront concrètement sacrifiés. À Villeneuve d'Ascq, nous les suivons. C'est également le cas pour certains handicaps qui ne sont pas reconnus ou pour certaines fragilités dont je parlerai après (psychologiques, psychomotrices) et qui ne rentrent pas dans les cases de l'Éducation nationale.

Plus de 300 enfants sont suivis sur la Ville. Cela coûte un peu. L'État nous finance à hauteur de 150 000 € mais il diminue son financement. Cette année, nous avons appris que la Ville allait devoir faire avec 30 % de financement en moins. Nous allons perdre 61 000 €. Nous perdons cette somme du fait des politiques gouvernementales parce que l'État modifie, assez habilement, sa façon de calculer la perception de l'effort municipal : quand on met un euro, il est censé mettre 2,60 €. Quand nous avons des postes, des personnels qui suivent cela au quotidien, des psychologues, des acteurs sur le terrain, l'État discute leur réalité ; il dit que nous aurions peut-être eu ces postes même s'ils ne travaillaient pas dans ce domaine-là. Finalement, il nous a signifié que nous aurions 61 000 € de moins.

Quand vous avez 61 000 € de moins, vous ne pouvez pas diminuer le dispositif à proportion parce que c'est toute une chaîne qui serait cassée. Quand on scolarise des enfants déscolarisés, il faut avoir des associations qui interviennent. Cela se fait par un suivi à domicile, par un suivi avec parfois un bus qui préscolarise, qui prépare à la rescolarisation. Si vous diminuez une opération dans toute la chaîne du suivi social, du suivi parental, du suivi de préscolarisation, du suivi de scolarisation, c'est toute la chaîne qui s'écroule en réalité. Vous ne pouvez pas supprimer une seule étape. Nous nous sommes tout simplement demandé si nous allions supprimer purement et simplement le DRE. Vous savez que la politique qui est la nôtre consiste à dire que quand l'État se désengage, nous n'avons pas vocation à suppléer à son désengagement, parce qu'on ne peut pas s'en sortir. L'État doit assumer ce qu'il fait. Ici, nous avons choisi d'aller contre ce principe parce que la situation était telle qu'il était hors de question d'arrêter Ando scola. Ando scola, c'est 80 enfants en errance, en mendicité, en délinquance qui sont accompagnés et qui sont régulièrement rescolarisés parce que ça marche. Nous avons donc choisi de continuer.

Nous avons choisi de continuer le suivi en psychomotricité. Chaque année, entre 10 et 15 enfants fragiles qui sont en retard, comme on dit pudiquement, sont accompagnés par nos services, par le monde associatif. Nous avons choisi de continuer aussi l'école avec les parents. Cela concerne plusieurs dizaines de décrocheurs car les parents n'assurent pas. Il y a un travail de parentalité à effectuer et nous arrivons à les raccrocher. C'est au cas par cas. Famille par famille, enfant par enfant, nous y arrivons. Je pourrais également parler des 40 jeunes qui sont suivis en moyenne tous les ans dans les actions mises en place par les ateliers psychologiques. Là aussi, nous savons qu'il y a des enfants en souffrance. Je ne reviens pas sur l'effet sordide que vous connaissez, mais quand vous avez des mères battues, des parents qui divorcent et pour lesquels cela se passe très mal, quand vous avez de véritables conditions sociales déplorables à la maison, les enfants trinquent forcément. Il y a un suivi psychologique qui est nécessaire si vous voulez avoir une éducation et une scolarisation réussies.

Nous conservons tous ces mécanismes parce que nous allons les financer. Nous avons réussi à dégager des marges. C'est évidemment compliqué mais si nous ne l'avions pas fait, nous aurions détruit un maillage, un savoir-faire extrêmement fin. Nous aurions détruit tout un savoir-faire en une année. Je le répète, il faut des

années et des années d'expérience pour pouvoir mettre en œuvre un savoir-faire comme celui-là. C'est donc un choix fort que je tenais à souligner ici. C'est une dépense supplémentaire. Elle a évidemment du sens. Elle nous engage. Elle est finalement une illustration de ce que nous dénonçons régulièrement dans ces présentations budgétaires : le désengagement sournois de l'État qui touche à de petits dispositifs les uns après les autres. J'en ai parlé régulièrement. C'est un peu le principe du paradoxe du tas que nous avons chez Eubulide, le philosophe grec. Si vous avez un tas de sable et que vous prenez une pincée, il vous reste un tas de sable. Si vous en reprenez une, il vous reste un tas de sable. À mesure que vous prélevez un peu de sable, le tas disparaît et à la fin il n'y a plus rien mais on ne sait pas dire à quel moment le tas de sable a disparu. Chez les Grecs, ce paradoxe du tas portait l'allégorie d'un désengagement, d'une inconsistance politique : on n'assume pas la décision prise mais pour la mettre en œuvre, on met toute une série de petites opérations qui seront difficilement lisibles, difficilement compréhensibles mais le résultat aura lieu. On dénonçait ainsi le laxisme et l'inconséquence politique. On y est encore aujourd'hui. Si nous n'avions pas sauvé le DRE à Villeneuve d'Ascq, 300 enfants auraient été livrés à eux-mêmes. Est-ce que cela a un coût pour la Ville ? Bien sûr, mais si on intègre le coût véritable de 300 enfants qui auraient éventuellement été livrés à eux-mêmes avec les conséquences que cela peut avoir sur le quotidien dans les dégradations, la facture sociale que nous aurions à payer, on aurait assez facilement la démonstration que ce n'est, non seulement, pas un coût mais une économie. Il s'agit d'une économie car nous y arrivons dans bien des cas. Il y a certes des échecs, mais il y a des réussites. C'est ce que je tenais à souligner à travers ce DRE.

Nous avons donc souligné trois dépenses dans ce BS en matière sociale, éducative et de transition écologique et, finalement, vous retrouvez l'ADN de la Ville. Nous n'avons pas failli dans ce mandat. Nous avons continué à mesure que les difficultés se présentaient à nous et nous avons non seulement réussi à conserver ce que nous voulions conserver, mais à déployer davantage. C'est finalement la coloration que je souhaitais souligner au sein de ce budget supplémentaire.

Cela nous conduit aux grands équilibres.

➤ **Les grands équilibres**

Il y a un excédent de fonctionnement et d'investissement. Cela donne le chiffre de 3,8 millions à affecter. Du fait des allègements qui ont été effectués en investissement, des crédits votés et des dépenses supplémentaires, vous additionnez 3,6 et 1,7 million. Cela nous permet de réduire l'emprunt de 5,3 millions. Nous pouvons réduire l'emprunt qui avait été voté au BP par rapport à ce qui a été économisé en investissement et à ce que nous dégageons comme excédent budgétaire au niveau du fonctionnement. Cela consolide notre autofinancement à plus de 10 millions d'€. Sur la diapositive suivante, vous avez l'évolution de

l'autofinancement au cours de ce mandat et depuis 2008. Je rappelle que l'autofinancement a été consolidé et qu'il a été doublé par rapport à 2008. Il est en légère diminution par rapport à 2016–2018. C'est normal, car nous avons fait davantage d'emprunts et vous connaissez les conséquences que cela induit. Nous restons toutefois à un niveau d'autofinancement extrêmement élevé car nous sommes à plus de 10 millions. Je vous rappelle que nous étions à peu près à 5 millions en 2008. Aujourd'hui, nous avons encore un autofinancement qui a été doublé.

Notre dette reste extrêmement saine, comme vous le savez. Elle est modeste. La part des dépenses financées par emprunt s'élève à hauteur de 30 %. En 2008, nous étions à 85 %. Cela n'a eu de cesse de descendre. Elle s'est stabilisée autour de 30 %. Si je fais une synthèse sur le mandat, vous êtes entre 35 % des dépenses d'équipement financées par l'emprunt avant de descendre un moment à 23 % pour remonter à 30 %. Il faut retenir la courbe globale et son évolution. Je vous le répète, nous avons une ville très peu endettée. Nous faisons partie des 10 % des villes les plus saines de la strate et des strates supérieures en France en termes d'emprunt et de dette. Nous avons une dette saine. Il n'y a pas d'emprunt toxique. Nous avons pu faire un travail sur cet emprunt année après année.

Cela veut dire que nous avons une ville qui investit massivement, qui bat des records d'investissement depuis trois ans, qui est toujours très peu endettée, qui maîtrise ses finances. Cette maîtrise des finances n'est pas une fin en soi. Si j'ai rappelé les efforts qui ont été faits et qui vont être faits à l'issue de ce BS, c'est pour vous dire et souligner l'importance pour une collectivité de maîtriser ses finances. Une collectivité qui ne maîtrise pas ses finances est une collectivité qui n'a plus de marge de manœuvre, qui fait face à des difficultés et qui, finalement, s'y soumet. Si nous n'avions pas eu des finances saines, nous n'aurions jamais pu décider d'aller un peu au-delà sur certaines politiques, de reprendre le DRE, de maintenir nos subventions au monde associatif. Nous avons dégagé des marges de manœuvre et des politiques ambitieuses parce que nous avons maîtrisé nos finances.

Nous sommes dans une logique vertueuse. Beaucoup de collectivités ont dérapé vers une logique autre, ont eu recours à l'augmentation d'impôts, par exemple. Je vous rappelle que nous ne l'avons pas fait depuis 13 ans. C'est un levier que nous avons eu. Certaines collectivités ont supprimé des dispositifs, ont baissé les subventions au monde associatif, s'en sont servies comme variable d'ajustement. Nous n'avons jamais fait cela et c'est finalement ce qu'il faut retenir. Si nous l'avons fait c'est non seulement en consolidant nos finances mais aussi parce que des finances consolidées c'est ce qui nous permet de faire la chose ; cela marche dans les deux choses

Voilà ce que j'avais à vous dire : pas d'ajustement structurel majeur, réaffirmation et renforcement de politiques particulièrement ambitieuses et ce avec des finances parfaitement équilibrées et saines à l'issue de ce budget supplémentaire.

Je vous rends la parole Monsieur le Maire.

Gérard CAUDRON, Maire

Merci Sylvain. Beaucoup de talent comme d'habitude pour nous faire un exposé imparable en termes de chiffres, avec tout ce qu'il faut d'analyse politique et humaine. C'est du bel ouvrage comme on dit.

J'ouvre maintenant la discussion, qui veut intervenir s'inscrit.

Monsieur BONNARD. Personne d'autre ? Quelle vedette !

Christophe BONNARD, groupe Villeneuvois Avant Tout

C'est super, je vais pouvoir en profiter ! Je suis la vedette !

Gérard CAUDRON, Maire

Vedette... On verra après.

Christophe BONNARD, groupe Villeneuvois Avant Tout

Bien sûr. Je vais tout d'abord commencer par féliciter les services pour leur travail toujours aussi performant et pédagogique.

Un budget supplémentaire est un budget qui affine, régule, modifie à la marge le budget primitif en fonction des actions réalisées, en cours, non abouties ou d'éventuels nouveaux projets qui ont vu le jour depuis mars. On regarde thématique par thématique les crédits inscrits, les crédits consommés et on ajuste. En aucun cas, un BS n'est un nouveau BP. En aucun cas, un BS ne saurait être un programme électoral. Alors que retenir de ce BS ? D'abord, une bonne nouvelle sur laquelle je reviendrai dans un instant. Ensuite, une grande nouvelle : on y découvre non pas une inscription réfléchie dans la transition écologique, fruit d'une ambition, d'une stratégie, d'une anticipation en bourgeon depuis des années mais plutôt une conversion soudaine voire précipitée. Enfin, il y a deux éléments d'interpellation...

Gérard CAUDRON, Maire

Non mais arrêtez ! Franchement ! Franchement !

Christophe BONNARD, groupe Villeneuvois Avant Tout

J'ai écouté Monsieur ESTAGER et j'imagine que je peux avoir la parole.

Gérard CAUDRON, Maire

Si la ville est comme ça, c'est parce que les élus qui se sont succédés depuis 40 ans, les habitants et les associations l'ont faite ainsi. Je sais bien qu'il y a déjà eu un écho là-dessus mais ne soyez pas ridicule ! Excusez-moi, il n'y a pas de conversion

écologique à Villeneuve d'Ascq ? Nous sommes la ville la plus écologique de cette métropole, sinon de cette région. Vous avez d'autres raisons de faire campagne, mais ne dites pas n'importe quoi, je vous en prie. Ne commencez pas comme cela.

Christophe BONNARD, groupe Villeneuvois Avant Tout

Je vais argumenter, si j'ai le temps et si on ne coupe pas la parole. Merci.

Pour commencer, la bonne nouvelle : la capacité d'autofinancement. Nous vous félicitons une fois encore pour ces bons chiffres. Certes, ils sont moins bons que d'habitude mais c'est en faveur d'une noble cause que nous défendons : celle de l'investissement. C'est le cycle électoral habituel de l'investissement. Vous aviez inscrit 28 millions d'€ au BP soit une hausse substantielle par rapport à 2017 et nous avons ce soir une réduction d'1,7 million ce qui correspond à une baisse de 6 % et non pas 5. Il faudra donc attendre le compte administratif pour faire les comptes,

mais nous sommes honnêtes et cohérents et nous saluons donc l'effort global.

Passons maintenant à la grande nouvelle. Comme je le disais en préambule, un budget supplémentaire est un budget qui affine, régule, modifie à la marge le budget primitif ; c'est son unique rôle. Mais, ce soir, ce n'est pas un BS mais un BP que vous nous présentez : un budget politique. Vous nous décongelez dans la précipitation des idées d'actions que vous n'avez ni réalisées ni même impulsées depuis plus de 10 ans. Vous nous décongelez en urgence et de façon brouillonne des abris et supports vélos alors même que c'était inscrit depuis plusieurs BP sans être réalisé et qu'il n'y a pas de vision globale de Plan vélo. Évidemment, nous sommes pour toute proposition allant dans le sens de l'amélioration des déplacements doux, mais j'ai juste envie de vous demander pourquoi pas avant ? Vous nous décongelez une politique de déplacements doux, de plantation d'arbres suite aux remous de cet été alors que de nombreuses villes ont déjà décliné ces enjeux dans toute leur politique depuis très longtemps. On voit, par exemple, apparaît 200 000 € pour la plantation des arbres alors qu'il n'existe aucun plan de plantation depuis plus de 10 ans. Vous comme moi, nous savons que les arbres sont des êtres vivants que l'on plante pour des décennies et en aucun cas des jouets politiques électoraux.

Gérard CAUDRON, Maire

Ce n'est pas vrai ! Je n'ai jamais entendu ça dans un conseil municipal depuis 40 ans ! Non seulement vous êtes de moins en moins nombreux, même si vous avez des rapports, mais vous dites n'importe quoi. Nous vous l'avons déjà expliqué : 1 000 ha de forêts et d'espaces verts. Nous avons planté 200 000 arbres pour faire la colline des Marchenelles. Nous plantons tous les ans. Il est vrai que dans une préparation d'une ville nourricière, nous avons décidé il y a maintenant un peu plus d'un an, de planter des arbres nourriciers partout où nous pouvons le faire. Cela prend un certain temps. Il n'y a rien de nouveau en la matière. Nous plantons des arbres tous les ans.

Arrêtez donc de dire que c'est une conversion. Ce n'est pas sérieux, tout de même ! 1 000 ha d'espaces verts, d'espaces ruraux. 1 000 ha ! 250 000 arbres publics ! À

qui allez-vous faire croire cela ? 150 m² d'espaces de nature ou d'espaces verts ou agricoles par habitant. Il y en 10 ou 15 à Lille et je ne parle même pas de Roubaix. Je vous en prie, soyez digne d'un conseil municipal ! Vous avez d'autres raisons d'être en désaccord puisque vous êtes candidat. Ne dites pas n'importe quoi ! Ce n'est pas digne d'un élu, je vous le dis.

Christophe BONNARD, groupe Villeneuvois Avant Tout

Je vais tout de même continuer malgré cette intervention. Évidemment, nous sommes pour dynamiser la végétalisation à Villeneuve d'Ascq, mais j'ai juste envie de vous demander pourquoi pas avant ? Certes, il y a presque 50 ans, vous avez œuvré à l'arrêt de la bétonisation de Villeneuve d'Ascq et c'est à mettre à votre crédit. Mais, depuis ? Nous sommes tous d'accord pour dire que Villeneuve d'Ascq a de nombreux atouts nature mais a vécu ces dernières années sur ses acquis sans faire la course en tête.

Alors, pourquoi tant de précipitation à quelques semaines des élections ? Pourquoi cette course à l'échalote sans préparation, sans concertation avec les Villeneuvois, sans stratégie, sans anticipation ? On sent à Villeneuve d'Ascq un air de chlorophylle ; c'est l'air du temps et c'est tant mieux. Il ne faudrait pas que cet air de chlorophylle ne soit que l'air du temps politicien. Pourquoi tant de précipitation à quelques semaines des élections ? Ceci est d'autant plus incompréhensible pour nous qui avons toujours salué et soutenu les efforts, le travail porté et réalisé par Monsieur LAURENT. N'auriez-vous pas pu lui donner plus de moyens au service du développement durable lors de ce mandat ?

Gérard CAUDRON, Maire

Ce n'est pas vrai ! Vous vous croyez où ? Nous ne sommes pas en réunion électorale ! Parlez du BS et parlez sérieusement !

Christophe BONNARD, groupe Villeneuvois Avant Tout

J'y arrive, si je ne suis pas tout le temps interrompu. Pourquoi tant de précipitation ?

Gérard CAUDRON, Maire

Ne dites pas n'importe quoi ! Ce sont des contrevérités. Je suis autorisé à vous contredire et même à vous arrêter et à vous dire que ce sont des mensonges.

Christophe BONNARD, groupe Villeneuvois Avant Tout

Bref. La réponse est claire pour nous...

Gérard CAUDRON, Maire

Et relisez le document électoral de votre chef de file sur le fait que la Ville est bien gérée, etc. Vous avez sûrement changé d'avis entre-temps. C'est peut-être dû à l'arrivée de quelqu'un ou au départ de quelqu'un d'autre ou à son absence. Mais,

arrêtez un peu !

Christophe BONNARD, groupe Villeneuvois Avant Tout

Je n'ai jamais critiqué la gestion jusqu'à présent. Je vais même la féliciter à la fin si j'en ai le temps et si j'arrive à terminer mon intervention.

La réponse est claire : pour prévoir, pour avoir une vision d'avenir à 10 ou 20 ans, il y a nécessité d'être stratège au sens noble du terme et non tacticien. Il y a nécessité de mettre en place un vrai programme d'investissement pluriannuel structuré qui répond à une vision et à une ambition pour notre ville en profitant des taux bas pour un plan ambitieux ; un plan ambitieux qui intégrera la rénovation, la mise en œuvre systématique d'énergies renouvelables ; un plan ambitieux pour rendre les bâtiments passifs à chaque fois que cela sera possible ; un plan ambitieux et réfléchi sur la végétalisation, les déplacements doux concertés par tous. Toutes ces choses nous les réclamons depuis de nombreuses années. Nous fourmillons de projets sur le sujet ; sujet qui devrait nous inciter à travailler ensemble avec une vision à long terme pour la ville que nous aimons. On peut, par exemple, penser ensemble, sans clivage, à un budget climat. Oui, le rôle d'élu majoritaire est de prévoir, d'avoir une vision pour les 20 ans à venir, c'est anticiper et non précipiter. Afficher ses ambitions et les inscrire, c'est bien mais anticiper, prévoir et surtout réaliser, c'est mieux.

Je continue pour en arriver maintenant aux deux éléments qui nous ont interpellés en étudiant les documents. Le premier est l'inscription de - 200 000 € en réduction de dépenses sur le quatrième étage Mercury. Pourriez-vous nous indiquer quels sont les services qui l'occupent depuis son acquisition l'année dernière ? Notre seconde interpellation porte sur une recette : nous voyons la vente de deux maisons aux 14-16 rue Ghesquières que nous avons votée lors du conseil municipal de février pour 50 000 € chacune. Il me semble qu'au moins l'une d'entre elles, peu de temps après, a été mise en vente, sans travaux préalables, sur le site du Bon Coin pour la modique somme de 145 000 €. L'annonce a disparu depuis, ce qui laisse à penser que la vente a abouti. Cela revient pour les personnes qui ont acheté une de ces maisons à une plus-value de plus de 200 %, ce qui nous semble assez astronomique pour ne pas dire plus. Nous sommes donc en droit de nous interroger sur les modalités de ces ventes : qui a décidé de l'acquéreur ? Est-ce un investisseur privé plutôt qu'un habitant ? Dans l'affirmative, pourquoi et surtout pourquoi ce prix ? Pourriez-vous également nous communiquer l'estimation des Domaines ? Je vous remercie par avance pour les réponses à ces deux points.

En conclusion, ce BPBS est-il le reflet d'une mauvaise gestion ? Non. Nous sommes de bonne foi. Une gouvernance municipale peut-elle se résumer à une gestion d'expertise comptable ? Non. Nous sommes réalistes. Comme le disait Antoine de SAINT-EXUPERY : pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible. Donc, y a-t-il un cap, une vision pour l'avenir ? Non. Nous serions plutôt dans le home staging, le greenwashing ou le maquillage en urgence. On donne à la va-vite un coup de peinture verte à la maison en espérant que les citoyens ne regarderont pas l'arrière-cuisine politicienne de cette manœuvre faite dans l'urgence calendaire.

Il nous semble pourtant que nous avons depuis longtemps changé de logiciel : finie la décongélation expresse préélectorale, place aux produits locaux. Entendez par là : enjeux locaux, réponse aux nouvelles aspirations des Villeneuvois, à l'anticipation, à une vision d'avenir, à la vision de Villeneuve d'Ascq dans 20 ans. L'écologie n'est ni de Droite ni de Gauche. Elle doit être pragmatique, positive, ambitieuse et surtout concertée. Entre précipitation et anticipation, notre cœur et notre tête ne balancent pas. Ce sera donc une abstention ou une abstention de différence de méthodes non de divergence de fond. Nous refusons d'entrer dans un jeu qui cautionnerait une démarche politicienne qui se fait dans la précipitation au détriment de la concertation et d'une vraie ambition pour la nature de et à Villeneuve d'Ascq. Merci.

Gérard CAUDRON, Maire

Si vous êtes fier de vous... Vraiment ! J'en ai déjà entendu de toutes sortes ici mais des comme celles-là...

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Très rapidement. Je prends les choses avec beaucoup plus de bonheur que toi Gérard...

Gérard CAUDRON, Maire

C'est parce que tu es professeur et tu en entends d'autres.

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Oui, j'ai l'habitude.

Gérard CAUDRON, Maire

Je sais bien.

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Surtout, je me posais une question car j'avais du mal à comprendre l'évolution du vote VAT depuis le début du mandat. Vous aviez commencé en mettant une opposition farouche qui allait cogner puis, doucement mais sûrement, vous vous êtes abstenus avant de finir par voter à l'unanimité le dernier compte administratif qui rendait compte de l'exécution budgétaire. Il y a six mois, vous nous disiez finalement que c'était formidable. Quelque part, quand je voyais une opposition comme la vôtre, voter la politique je présentais au nom de la majorité, je me demandais où j'avais failli, où j'avais été mauvais. C'est quelque chose qui m'inquiétait. Est-ce que, finalement, les politiques que nous défendons sont les vôtres ?

Finalement, par votre intervention ce soir, vous répondez à deux questions : est-ce que nous avons failli ? Non. Il y avait une deuxième question qui me taraudait : pourquoi y a-t-il autant de personnes qui ont quitté votre groupe récemment ? Vous y répondez également car quelque part le contenu de votre intervention est surréaliste.

Je précise une chose : les questions techniques sur les cessions de bâtiments que vous avez posées en conseil municipal s'appellent des boules puantes. On ne répond pas à ce genre de questions lors d'un conseil municipal. Si vous avez une interrogation sur ces ventes, vous les posez dans les commissions. Elles servent à cela. Mme BARISEAU ne siège dans aucune commission. Aucune. La vie villeneuvoise ne l'intéresse pas. Nous pouvons vérifier les taux de présence en commission et nous verrons qui fait le boulot. Pourquoi n'avez-vous pas posé ces questions en commission ? Pourquoi ne les posez-vous pas en plénière ? Parce qu'il n'y a pas la presse ? Vous posez les questions et vous avez la réponse.

De plus, la réponse était dans votre question : les Domaines évaluent. Il n'y a donc pas d'arnaque là-dessus. Mais, quand on les distille comme vous venez de le faire, c'est véritablement un argument de précampagne et c'est ce que nous appelons une boule puante. Mais, vous-même, dans la formulation et la tonalité qui était la vôtre, vous n'assumez pas complètement. Nous avons du mal à vous comprendre comme si vous n'assumiez pas véritablement le propos parce que vous aviez conscience que ce n'était pas très glorieux. On est bien d'accord là-dessus ?

Christophe BONNARD, groupe Villeneuvois Avant Tout

Est-ce que je peux répondre ?

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Je termine. Deuxième chose : le Maire a répondu sur la conversion écologique qui serait soudaine. Est-ce que vous vous êtes déjà promené à Villeneuve d'Ascq ? Avez-vous déjà vu qu'il y a de gros arbres ?

Christophe BONNARD, groupe Villeneuvois Avant Tout

Nous nous sommes déjà croisés alors que nous courions au lac du Héron.

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Oui, il y a un lac et vous voyez ce qu'il y a autour ? Quand vous êtes au lac du Héron, vous avez vu les vergers conservatoires ? La ferme du Héron, ça vous parle ? Vous avez déjà vu les 35 % de végétalisation sur la ville ?

Christophe BONNARD, groupe Villeneuvois Avant Tout

Je ne suis pas votre élève. Le ton professoral, ça va un moment.

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Votre propos est surréaliste. Nous avons une des villes les plus végétalisées. Nous avons une des villes qui comptent le plus grand nombre d'associations qui œuvrent dans l'écologie, dans l'éducation. Regardez ce qui se passe dans les écoles. Nous avons passé notre mandat à vous présenter les choses. Voulez-vous reprendre les

comptes rendus les uns après les autres ? Françoise MARTIN et André LAURENT vous ont présenté toute une série de choses. De l'éducation au monde associatif, il y a une conversion qui est structurelle à Villeneuve d'Ascq ; c'est l'identité même de la Ville. C'est, quelque part, un des problèmes de cette ville : elle est tellement attractive du fait de son cadre de vie qu'elle devient inaccessible à ceux qui ne peuvent pas se la payer. C'est ça la réalité de Villeneuve d'Ascq. C'est une Ville qui a pris soin de préserver son environnement à des fins de transition écologique, à des fins environnementales mais aussi à des fins sociales. Aujourd'hui, Villeneuve d'Ascq est en train de devenir la ville la plus chère de la Métropole en termes d'immobilier parce qu'il y a justement ce cadre de vie que tout le monde recherche. Vous arrivez et vous nous dites que c'est une conversion tardive. Mais, vous êtes véritablement dans la négation de la réalité !

Vous vous présentez comme Villeneuvois avant Tout mais, il serait temps de le devenir. Je comprends pourquoi dans son document de campagne, Mme BARISEAU a expliqué que pour être un bon Maire, il vaut mieux être Villeneuvois. Je comprends car il serait temps que vous le soyez.

Gérard CAUDRON, Maire

Bien triste.

Christophe BONNARD, groupe Villeneuvois Avant Tout

Est-ce que je peux répondre ?

Gérard CAUDRON, Maire

Non, vous n'avez pas à parler. Et puis si, allez-y. Nous ne sommes plus à une bêtise près.

Christophe BONNARD, groupe Villeneuvois Avant Tout

Je ne vais pas répondre sur le fond mais sur le détail. On nous attaque sur la soi-disant boule puante. Nous venons d'avoir vent de l'histoire immobilière car quelqu'un du quartier est venu nous voir pour nous en parler. Une personne qui cherchait une maison dans le quartier nous a parlé de cette vente que nous avons actée au mois de février.

Gérard CAUDRON, Maire

Vous l'avez vendue aussi. Vous avez voté la vente.

Christophe BONNARD, groupe Villeneuvois Avant Tout

Oui.

Gérard CAUDRON, Maire

C'était une ruine qui était, pour nous, irréparable. Elle a été vendue au prix des

Domaines. Quand des appartements sont vendus par les bailleurs dans le cadre de lois que j'ai toujours combattues de revente de logements locatifs et qu'après ils en font n'importe quoi, on est dans le système libéral, du privé-privé. C'est votre système, ce n'est pas le mien alors arrêtez de nous donner des leçons en la matière.

Christophe BONNARD, groupe Villeneuvois Avant Tout

Je demande seulement qu'on nous donne des informations plus tard ; pas aujourd'hui. Je sais bien qu'il faut demander aux services.

Gérard CAUDRON, Maire

Effectivement, nous pouvons lire les présences de vos élus. Je sais bien que vous n'êtes plus très nombreux. Vous êtes quatre. C'est sûr, c'est compliqué de tenir la rampe mais arrêtez un peu ! Vous avez tous les moyens, dans toutes nos structures, avec toutes les informations que nous vous donnons, de faire des propositions. Vous pouvez faire des critiques mais, pas dire n'importe quoi et mentir. Je comprends mieux pourquoi Mme BARISEAU n'est pas là parce qu'elle aurait du mal, aujourd'hui, à me regarder droit dans les yeux par rapport à ce qu'elle est venue me dire.

Jean-François HILAIRE, groupe Villeneuvois Avant Tout

Non !

Gérard CAUDRON, Maire

On verra quand elle aura lancé sa campagne électorale.

Jean-François HILAIRE, groupe Villeneuvois Avant Tout

Vous savez très bien qu'elle n'est pas là parce qu'elle est au Conseil régional. Monsieur le Maire, ne dites pas cela !

Gérard CAUDRON, Maire

Arrêtez ! Arrêtez, Monsieur ! Vous êtes au CA du CCAS et pas une fois vous êtes venu. Pas une fois !

Jean-François HILAIRE, groupe Villeneuvois Avant Tout

Lorsqu'on siège avec vous, Monsieur le Maire, c'est passionnant. On apprend énormément de choses mais lorsqu'on s'exprime, cela ne sert à rien, vous ne nous écoutez pas. Je préfère donc ne pas venir.

Gérard CAUDRON, Maire

Vous n'êtes pas obligé de prendre un poste que vous n'assumez pas.

Jean-François HILAIRE, groupe Villeneuvois Avant Tout

Je préfère ne pas venir plutôt que de faire le béni-oui-oui.

Gérard CAUDRON, Maire

Laissez alors la place à quelqu'un d'autre. Béni-oui-oui ! C'est honteux !

Jean-François HILAIRE, groupe Villeneuvois Avant Tout

Je suis désolé, Monsieur le Maire...

Gérard CAUDRON, Maire

Hon-teux de s'inscrire au conseil d'administration d'un centre communal d'action sociale pour s'occuper des personnes en difficulté et de ne jamais venir ! C'est Hon-teux !

Jean-François HILAIRE, groupe Villeneuvois Avant Tout

Je ne sais pas ce que c'est des personnes en difficulté. Vous m'avez déjà fait la remarque, Monsieur le Maire.

Gérard CAUDRON, Maire

Oui et vous avez tout de même continué.

Jean-François HILAIRE, groupe Villeneuvois Avant Tout

Heureusement, Monsieur le Maire.

Gérard CAUDRON, Maire

Vous trouvez normal d'être élu et de ne pas faire le boulot ?

Jean-François HILAIRE, groupe Villeneuvois Avant Tout

Monsieur le Maire, ce n'est pas faire du boulot, c'est venir faire acte de présence et écouter et dès que l'on propose quelque chose on nous répond non, au revoir Monsieur.

Gérard CAUDRON, Maire

Ben voyons ! Ça ne vous est jamais arrivé puisque vous n'êtes pas venu. Vous n'avez pas pu proposer quelque chose qu'on vous a refusé.

Jean-François HILAIRE, groupe Villeneuvois Avant Tout

Au départ, je suis venu régulièrement, Monsieur le Maire. Vous avez une petite mémoire, ça m'inquiète ! Je suis venu régulièrement au début de votre premier mandat.

Gérard CAUDRON, Maire

Vous êtes venu à trois séances, au début du premier mandat...

Jean-François HILAIRE, groupe Villeneuvois Avant Tout

Non à bien plus que cela.

Gérard CAUDRON, Maire

... Vous n'êtes jamais revenu lors du premier mandat et vous vous êtes réinscrit dans le deuxième mandat et vous n'êtes jamais venu.

Jean-François HILAIRE, groupe Villeneuvois Avant Tout

Non, vous irez rechercher. C'était bien plus que cela.

Gérard CAUDRON, Maire

J'aurais honte, moi aussi, à votre place !

Jean-François HILAIRE, groupe Villeneuvois Avant Tout

Je n'ai aucun problème, vous savez.

Gérard CAUDRON, Maire

Oh, ça, je sais ! La morale, je sais !

Jean-François HILAIRE, groupe Villeneuvois Avant Tout

C'est sûr que la vôtre étant merveilleuse, je n'ai aucun problème, Monsieur le Maire.

Gérard CAUDRON, Maire

Tout à fait. Allez-y. Allez-y.

Jean-François HILAIRE, groupe Villeneuvois Avant Tout

Tout va bien.

Gérard CAUDRON, Maire

Allez-y.

Jean-François HILAIRE, groupe Villeneuvois Avant Tout

Justement, nous pouvons.

Gérard CAUDRON, Maire

Allez-y.

Jean-François HILAIRE, groupe Villeneuvois Avant Tout

Je n'ai aucun problème, Monsieur le Maire.

Gérard CAUDRON, Maire

Ne vous gênez pas.

Jean-François HILAIRE, groupe Villeneuvois Avant Tout

Je n'ai aucun problème. Vous savez très bien ce qu'il en est.

Gérard CAUDRON, Maire

Regardez, Mme DUBOIS, ceux que vous avez rejoints.

Jean-François HILAIRE, groupe Villeneuvois Avant Tout

Monsieur le Maire, il faut être très clair, vous m'opposez quelque chose ; je suis désolé.

Gérard CAUDRON, Maire

Vous savez, je pourrais parler de bien des choses vous concernant et des choses réelles, elles.

Jean-François HILAIRE, groupe Villeneuvois Avant Tout

Ah bon, parce que pour vous, ça ne serait pas réel !

Gérard CAUDRON, Maire

Non, ce n'est pas réel ! Continuez un peu. Osez dire quelque chose.

Christophe BONNARD, groupe Villeneuvois Avant Tout

On va peut-être arrêter là.

Gérard CAUDRON, Maire

Arrêtez !

Christophe BONNARD, groupe Villeneuvois Avant Tout

On va peut-être se calmer.

Gérard CAUDRON, Maire

C'est un peu facile.

Jean-François HILAIRE, groupe Villeneuvois Avant Tout

C'est vous qui relancez.

Gérard CAUDRON, Maire

Non, moi je parlais de vos présences et de votre moralité publique.

Christophe BONNARD, groupe Villeneuvois Avant Tout

Restons calmes. Je sais que certains élus se permettent des menaces. Je ne vais pas revenir là-dessus. On peut se calmer maintenant. Nous sommes, ce soir, entre personnes responsables. Nous avons débattu. Nous allons dire que nous appelons cela un débat. Vous pouvez peut-être passer à la suite.

Gérard CAUDRON, Maire

Je n'appelle pas cela un débat mais des mensonges. Dont acte. Finalement, je préfère voir votre véritable visage de LR plutôt que celui que Mme BARISEAU voulait montrer. Je préfère. C'est plus clair. Nous y voyons plus clair.

Jean-François HILAIRE, groupe Villeneuvois Avant Tout

Ni l'un ni l'autre ne sommes LR mais ce n'est pas grave.

Christophe BONNARD, groupe Villeneuvois Avant Tout

Nous ne l'avons jamais été. Ne vous inquiétez pas.

Gérard CAUDRON, Maire

Je ne m'inquiète pas et vous verrez vos résultats.

Jean-François HILAIRE, groupe Villeneuvois Avant Tout

Je ne m'inquiète pas non plus.

Gérard CAUDRON, Maire

Ça ne peut pas être pire qu'aux Européennes, c'est sûr !

Nous allons faire voter ce budget supplémentaire. Ça y est, c'est le lancement de campagne. Il y a un mois, on votait tout. C'est ça la politique et c'est ça la Droite. Votez contre le budget supplémentaire, ce sera plus clair et je préfère.

Je mets ce budget supplémentaire aux voix. Qui est d'avis de l'adopter se manifeste en levant la main. Avis contraire ? Abstention ? Il y en a combien ? Vous avez voté pour ?

Jean-François HILAIRE, groupe Villeneuvois Avant Tout

La liberté de vote existe chez nous.

Gérard CAUDRON, Maire

Non mais là, je ne plaisanterai pas. Laurence DUBOIS a été dans notre groupe. Pour différentes raisons, nous nous sommes séparés. Elle a toujours été loyale. Là, elle fait un choix politique mais même en le faisant, elle a suffisamment travaillé pendant ce mandat pour savoir. C'est tout. Je le dis.

Il y a trois abstentions ? Qui a le mandat de Mme BARISEAU ?

Christophe BONNARD, groupe Villeneuvois Avant Tout

Quatre abstentions.

Gérard CAUDRON, Maire

Vous avez également le pouvoir de Sophie LEFEBVRE.

Le budget supplémentaire est adopté à l'unanimité des exprimés.

Gérard CAUDRON, Maire

Nous pouvons passer à la suite. C'est à qui ?

Farid OUKAID, Adjoint au Maire

A moi !

Gérard CAUDRON, Maire

Je vais te faire une fleur. Tu pourras aller voir ton match.

Farid OUKAID, Adjoint au Maire

Merci Monsieur le Maire. Mon fils m'attend en bas. J'ai quatre délibérations classiques. Il s'agit de subventions complémentaires. Il n'y a plus personne qui écoute.

II. SEPTIEME AFFECTATION DE CREDITS DESTINES AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES AU TITRE DE L'ANNEE 2019 SUBVENTION COMPLEMENTAIRE LILLE METROPOLE – HANDBALL-CLUB VILLENEUVOIS

Farid OUKAID, Adjoint au Maire

La première subvention est destinée à HBCV pour un montant de 40 000 €.

Je rappelle que ces subventions seront, bien entendu, déduites du prochain BP. Il s'agit d'une mécanique que vous êtes tous censés connaître maintenant puisque nous l'appliquons depuis quelques années. Il s'agit des clubs qui font une demande d'avance de subvention sur l'année N +1. Cela leur permet de faire face à des dépenses assez importantes en début de saison. Il s'agit de l'HBCV qui nous fait une demande d'avance de subvention de 40 000 €. Je vous répète que celle-ci sera, bien entendu, déduite du prochain BP.

Gérard CAUDRON, Maire

Sur cette délibération, est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

III. HUITIEME AFFECTATION DE CREDITS DESTINES AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES AU TITRE DE L'ANNEE 2019 SUBVENTION COMPLEMENTAIRE LILLE METROPOLE – RUGBY-CLUB VILLENEUVOIS

Farid OUKAID, Adjoint au Maire

C'est exactement la même chose mais cette fois pour un montant de 20 000 €.

Gérard CAUDRON, Maire

Je rappelle pour ceux qui n'ont pas suivi les années précédentes qu'il s'agit, pour aider les associations sportives qui ont des frais en début de saison, de faire une avance sur le budget primitif suivant, en les votant au niveau du budget supplémentaire.

Est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

IV. NEUVIEME AFFECTATION DE CREDITS DESTINES AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES AU TITRE DE L'ANNEE 2019 SUBVENTION COMPLEMENTAIRE ESBVA-LM (ENTENTE SPORTIVE BASKET DE VILLENEUVE D'ASCQ - LILLE METROPOLE)

Farid OUKAID, Adjoint au Maire

Il s'agit de l'ESBVA-LM pour un montant de 100 000 €.

Gérard CAUDRON, Maire

Est-ce qu'il y a des oppositions ?

Christophe BONNARD, groupe Villeneuvois Avant Tout

Je voulais en profiter pour poser une question sur le Palacium. Je voulais savoir si la Ville allait présenter le Palacium en Centre de préparation des jeux (CPJ) pour Paris. Les dossiers doivent être rendus avant le 30 novembre. Nous savons donc que le timing est très serré. Je pense que vous avez vu cela à la MEL mais je tenais à ce que cela soit précisé.

Farid OUKAID, Adjoint au Maire

La réponse est oui.

Christophe BONNARD, groupe Villeneuvois Avant Tout

Super. Merci.

Gérard CAUDRON, Maire

Cela n'est d'ailleurs pas sans coût pour une ville, ni sans perturbations. Mais, c'est un partenariat nécessaire dans ce genre de circonstances.

Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? C'est adopté.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Gérard CAUDRON, Maire

C'est fini pour Farid ?

Farid OUKAID, Adjoint au Maire

Non, il en reste une, Monsieur le Maire.

Gérard CAUDRON, Maire

Tu n'as pas oublié ton drapeau ?

Farid OUKAID, Adjoint au Maire

Le maillot est en dessous.

Gérard CAUDRON, Maire

Tricolore ?

Farid OUKAID, Adjoint au Maire

J'ai le maillot français en dessous et celui de l'Algérie au-dessus.

V. DIXIÈME AFFECTATION DE CRÉDITS DESTINÉS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES AU TITRE DE L'ANNÉE 2019 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE LILLE METROPOLE – RUGBY-CLUB VILLENEUVOIS (LM-RCV)

Farid OUKAID, Adjoint au Maire

Dernière délibération : il s'agit d'une subvention de 15 000 € à destination du LM-RCV. Nous vous proposons de la voter pour prendre en charge la partie qui était facturée pour la mise à disposition du Stadium Nord. Je vous rappelle que le stade Théry était en travaux et qu'elles ont pu y effectuer leur premier match seulement dimanche dernier avec une belle victoire 27 à 8 contre Caen. Bien entendu, la mise à disposition du Stadium n'était pas gratuite. Le montant s'élevait à 15 000 €. Nous le prenons en charge puisque nous étions en partie responsables du fait qu'elles ne pouvaient pas recevoir au stade Théry.

Gérard CAUDRON, Maire

C'est un engagement que nous avons pris. Comme ils ne pouvaient pas utiliser le stade Théry, ils ont utilisé le Stadium qui est un équipement de la Métropole européenne lilloise. Elle nous le fait payer au même tarif que tous les autres, bien qu'il soit villeneuvois et bien qu'elle se fasse de temps en temps du beurre sur notre compte en organisant des manifestations quelque peu commerciales qui leur rapportent des sous et qui nous en coûtent à nous.

Farid OUKAID, Adjoint au Maire

Comme le Grand Stade.

Gérard CAUDRON, Maire

Comme ceux qui se peignent en jaune, vert. C'est comme ça. C'est le règlement de la MEL. Il était donc normal que nous remboursions cela.

Farid OUKAID, Adjoint au Maire

Merci Monsieur le Maire.

Gérard CAUDRON, Maire

Bon match. Tu nous tiens au courant. Quand ils s'en seront pris 5 à 0, tu pourras m'envoyer un SMS.

Entre parenthèses, cela peut expliquer un peu ma crispation qui n'est pas légitime. Je suis en même temps la gestion du centre-ville pour un match chaud. Je peux vous dire que j'étais en contact avec ceux qui assurent la protection des parkings des riverains et c'est un peu difficile. Il y a des voitures stationnées partout. Le boulevard de Tournai est blindé. Comme nous avons peur – et que j'ai peur – d'un incident majeur, cela me perturbe un peu.

Christophe BONNARD, groupe Villeneuvois Avant Tout

Merci de nous faire cet aveu.

Gérard CAUDRON, Maire

Je vous le dis. Même si sur le fond je pense ce que je vous ai dit, j'ai un peu dérapé sur la forme. C'est important de le dire.

VI. PROGRAMMATION DU CONTRAT VILLE 2019

Gérard CAUDRON, Maire

La suite me revient puisque Maryvonne GIRARD est en train de jouer « les shérifs » et m'informe de toutes les difficultés que nous avons. Pour l'instant, il n'y a pas de difficulté majeure mais il n'est que 20 h 20 et le match est à 21 heures.

Je n'ai rien de plus à dire sur la programmation du contrat ville 2019. Dans son exposé, Sylvain a longuement parlé de notre politique en la matière, de ce que nous pouvons faire et de ce que nous n'avons pas fait. Je ne vais pas le répéter à nouveau.

Est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

VII. AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ACCUEIL ET D'HABITAT DES GENS DU VOYAGE 20192025 DANS LE DEPARTEMENT DU NORD

Gérard CAUDRON, Maire

C'est une délibération qui ne nous concerne pas directement puisque nous sommes dans les clous, ce qui n'est pas le cas de toutes les communes qui devraient avoir

des aires de stationnement et qui n'en ont pas. Un nouveau schéma a été présenté aux Maires par la secrétaire générale de la Préfecture lors d'une assemblée des Maires à la MEL. J'ai pu lui dire – et cela a fait plaisir à ceux qui disent que je suis là depuis trop longtemps – qu'en juillet 1977, on adoptait déjà à peu près le même plan. Quarante-deux ans plus tard, nous sommes obligés de recommencer car, d'une part, les communes n'ont pas fait ce qu'il fallait faire et que, d'autre part, l'État n'a jamais fait ce qu'il fallait faire en obligeant, non seulement les communes à respecter la loi, mais aussi en obligeant cette catégorie de Français que sont les gens du voyage à respecter aussi les lois. Ce n'est pas parce qu'on est gens du voyage que l'on peut se permettre de casser des portiques pour rentrer sur les terrains de football et s'y installer.

On peut comprendre que les Maires et les élus municipaux aient un peu de mal à accueillir des aires de stationnement quand ils savent que, même en étant au carré avec la loi, comme nous, cela n'évite pas des débordements. Nous avons eu près de 300 caravanes qui sont arrivées sur le campus scientifique cet été, envoyées par la Préfecture. C'est elle qui dit où ils doivent s'installer. Et, je ne vous parle pas des Roms qui, eux, sont des citoyens européens, qui ont le droit de circuler mais qui, quand ils arrivent dans un pays, ont les mêmes obligations que les citoyens français de ne pas faire n'importe quoi. Là encore, c'est à l'État, dans son rôle régalién, de faire respecter la loi en la matière.

M. BONNARD.

Christophe BONNARD, groupe Villeneuvois Avant Tout

J'ai une question qui est un peu liée à cela. Nous avons vu que le projet est limitrophe puisque le circuit moto de Lezennes devrait être transformé en aire d'accueil. Nous aurions voulu savoir ce que vous en pensez. Je pense que cela doit inquiéter quelques villeneuvois surtout lorsque l'on lit les différentes choses que nous avons vues dans les journaux. Même si ce n'est pas à Villeneuve d'Ascq, cela risque d'impacter notre ville. J'aurais voulu connaître votre position. Vous n'avez pas forcément à répondre ce soir.

Gérard CAUDRON, Maire

Je vais vous répondre. Le circuit moto n'est pas à Villeneuve d'Ascq mais à Lezennes, comme le futur magasin Leroy Merlin, comme le parking entouré de clôtures où il y a de temps en temps la police. Celui-ci serait également susceptible d'accueillir des gens du voyage. C'est à Lezennes même si, de fait, c'est chez nous. Les limites communales sont comme cela. Il faut savoir, par exemple, que dans le magasin Leroy Merlin actuel, la limite communale passe entre le magasin et le parking. Tout ce qui se construit un peu plus loin autour d'Eiffage est à Lezennes et non pas à Villeneuve d'Ascq.

Lorsque ce circuit a été créé, il l'avait été avec les élus de l'époque, pour être un élément d'insertion d'une jeunesse qui part trop souvent en mobylette ou à moto

sans avoir toutes les qualifications et qui se tue. Progressivement, c'est devenu un circuit de vitesse pour des motards venant d'un peu partout. À partir de ce moment, il y a eu des réactions de riverains villeneuvois (ceux qui habitent dans le quartier de l'hôtel de ville) mais aussi de Ronchin et de Lesquin. Il y a donc eu une remise en cause par beaucoup de l'existence de ce circuit. Il y a eu en plus le retrait par les autorités d'État préfectorales d'éléments d'accompagnement et de sécurité qui nous laissait, nous collectivités, seules face à des motards qui considéraient que c'était un circuit de vitesse. La discussion a eu lieu.

J'ai lu dans la Voix du Nord, mais je n'ai jamais eu une information ailleurs, qu'il pourrait devenir à certains moments, en particulier l'été au moment de la braderie, non pas une aire permanente mais une aire de grand passage. Quand il arrive, pour des raisons diverses, 300 ou 500 caravanes, il faut des aires de grand passage mais qui ne sont ouvertes qu'au moment de la manifestation et refermées immédiatement après. Ce ne sont donc pas des aires définitives. Nous avons été un certain nombre à dire soit c'est un circuit moto comme à son origine ou comme il est devenu – chacun ses amours et ses idées en la matière – soit c'est une aire de grand passage. Mais, lorsque les 500 caravanes seront reparties, on ne pourra pas rouvrir le circuit moto, même sans qu'il y ait de casse particulière. Il faudra à chaque fois une remise en état pour assurer la sécurité avec tous les coûts afférents, comme vous le dites excellemment. Je n'en ai pas réentendu parler à la MEL, mais nous suivons ce dossier de près.

Sur cette délibération, il n'y a pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

VIII. ADMISSIONS EN NON-VALEUR, CRÉANCES ÉTEINTES ET REMISES GRACIEUSES 2019

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

C'est une délibération classique qui revient tous les ans. Il s'agit d'admettre en non-valeur et en créances éteintes une série de dettes contractées par des particuliers et des structures. Je rappelle le principe. Vous avez deux types de cas de figure :

- les admissions en non-valeur à hauteur de 73 000 € à peu près qui correspondent à une dette qui demeure et que nous pourrions en théorie recouvrer en cas de meilleure fortune ;
- les créances éteintes à hauteur de 11 000 €. Il s'agit d'une décision juridique. La créance est véritablement éteinte.

Le tout atteint un montant de 85 000 €. Comme vous le savez, un long travail a été engagé depuis plusieurs années par le trésorier municipal pour chercher à épurer tout ce qui pourrait être recouvert. Il s'agit vraiment d'une part infime des montants totaux perçus et encaissés par la Ville dans les différents domaines de facturation.

Gérard CAUDRON, Maire

Sur cette délibération, il n'y a pas d'opposition ? Pas abstention ?

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Gérard CAUDRON, Maire

J'ai une info de Maryvonne GIRARD. Elle me dit : « *C'est le b..... Jamais depuis 2012 et même pendant l'Euro, nous n'avons eu un tel b.....* ». Et, ce n'est pas fini car il n'est que 20 h 30.

IX. CONCOURS D'ARCHITECTURE RESTREINT (SUR ESQUISSE) POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET EXTENSION DE LA SCÈNE NATIONALE DE LA ROSE DES VENTS A VILLENEUVE D'ASCQ – ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE

Gérard CAUDRON, Maire

Sylvain, toi qui es un amoureux de la Rose des Vents, je te laisse officier.

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Il est rare que nous vous présentions en Conseil des résultats de concours ou de commission d'appel d'offres (CAO) qui justifient un diaporama mais là, nous sommes vraiment sur un dossier qui est assez remarquable que ce soit par ses montants ou ses enjeux au cœur du centre-ville. Je vais commencer par cadrer les choses pendant qu'on prépare les perspectives qui vous seront présentées. Cela vous permettra d'appréhender ce qui va se faire au niveau du bâtiment.

Je voudrais tout d'abord rappeler que c'est le résultat d'un dossier qui a été porté par la Ville qui était extrêmement lourd dans sa mise en œuvre et, in fine, dans ses engagements budgétaires. Je vous rappelle que nous nous sommes battus lors de la contractualisation avec l'État du Contrat de plan État-Région (CPER), avec l'ancienne majorité régionale. Il avait fallu insister, porter le territoire pour que la Rose des Vents soit inscrite dans les projets de rénovation dans le cadre du contrat de plan Etat-Région. Nous avons obtenu un engagement de la Région à hauteur de 3,9 millions et de l'État pour le même montant. C'est le principe du contrat de plan Etat-Région. Il a fallu ensuite batailler pour que ce dossier soit débloqué. Il y a eu un changement de majorité au Conseil régional et nous nous sommes demandé si nous allions aller au bout de ce dossier. Il avait fallu une intervention de Monsieur le Maire. Nous en avons parlé en Conseil municipal et pousser un petit coup de gueule car nous nous demandions si la Région allait laisser tomber le dossier ou pas. Nous avons finalement rencontré Xavier BERTRAND et nous avons eu l'assurance, certes tardive, que la Région irait. Nous avons les 3,9 millions mais nous allons en reparler

car, en réalité, nous sommes loin d'un financement tripartite. Il a également fallu prendre en charge le dossier et l'instruire.

Je rappelle l'enjeu. Quand nous discutons avec Didier THIBAUT, il nous disait que le statut de scène nationale était en jeu. Nous avons eu trois scénarii sur le coût de la réhabilitation :

- un scénario a minima à 7-8 millions d'€ qui permettait de conforter l'existant et de satisfaire les besoins par rapport aux évolutions techniques et à toute une série de défaillances de la structure. Il s'agissait de garantir le minimum du minimum ;
- un projet qualitatif qui tournait aux alentours de 11-12 millions ;
- un projet qui autorisait à la Rose des Vents les rêves les plus fous autour de 18 - 19 millions d'euros.

Le tout s'inscrit dans un contexte de finances extrêmement resserrées, de contraintes fortes et de désengagement de pas mal de partenaires notamment sur l'investissement. Vous savez ce qui nous a opposés à la Région au cours de ce mandat.

Nous avons fait le choix de donner la priorité à certains investissements. Nous avons porté la Rose des Vents. Nous assurons la maîtrise d'ouvrage. Une première esquisse vous est présentée ici. Elle vous laisse deviner quelle va être la philosophie de la nouvelle Rose des Vents dans le quartier. Nous conservons l'œuvre d'art « le Sourire de Nadja » et l'existant. C'est un choix car nous savons que lorsqu'on touche à un bâtiment qui doit être rénové, il est parfois plus simple et moins cher de tout raser et de reconstruire. Très clairement, les services et le cabinet qui nous accompagne nous ont dit que nous pourrions avoir de mauvaises surprises quand nous allons déstructurer la Rose des Vents. Il faut avoir cela en tête : il est possible d'avoir des surcoûts car nous ne connaissons pas l'état véritable de la structure, des fondations. Il faut l'intégrer. Le choix a été fait de conserver l'esprit actuel, le cœur, le cube historique car il est totémique sur la Ville, au-delà de l'œuvre d'art sur la façade. Comme l'a rappelé Monsieur le Maire, c'est un des tout premiers éléments sortis sur le territoire de la ville nouvelle. Il y a un choix philosophique et architectural qui a été opéré en choisissant de conserver l'existant et de greffer dessus.

Un concours d'architecture lourd a été passé. Il y a eu deux phases de concours. Lors de la première, nous avons, au cours d'une journée, sélectionné trois équipes. Nous avons eu 52 candidatures. Six étaient considérées comme non recevables. Au terme d'un processus d'instruction par les services et de la tenue d'un jury qui a eu lieu le 25 mai 2019, nous avons sélectionné trois candidats. Le deuxième jury, qui s'est tenu début septembre, les a départagés. C'est le cabinet Maria GODLEWSKA qui a été retenu.

Je passe sur la dimension technique de la sélection de ce jury. Je vais simplement rappeler les critères essentiels. Il fallait :

- répondre au programme global pour faire de la Rose des Vents quelque chose qui répond clairement aux enjeux d'une scène nationale qui propose ce type

de spectacles en 2019 ;

- une touche architecturale importante de façon à conserver l'existant dans son essence même. On reconnaîtra la Rose des Vents avant et après. Il fallait également envoyer un signal car nous reconfigurons le quartier, le centre-ville. Il fallait que ce signal dialogue avec les nouveaux bâtiments, avec ce qui va sortir de terre et que nous ayons un bâtiment qui soit à la fois sur la préservation de l'existant et de l'identité propre de la Rose des Vents actuelle et, en même temps, sur une modernisation efficace ;
- une cohérence importante en termes de respect budgétaire, d'échéancier, de phasage des travaux.

Vous allez voir une esquisse qui vous fera comprendre ce que je dis. Vous retrouvez, au niveau du futur bâtiment administratif, une touche élancée qui permet d'envoyer un signal nouveau dans le quartier. Vous retrouvez également le cube actuel de la Rose des Vents. Vous avez une façade qui a été pensée par rapport à la contrainte du site. Les échanges qui ont lieu après le deuxième jury consacrent le fait que nous aurons une Rose des Vents qui sera davantage ouverte sur le quartier avec une terrasse que vous devinez. Celle-ci sera accessible. Elle devra être utilisable pour des événements et sans doute pour le café qui sera redéployé. Nous aurons enfin un lieu de convivialité qui accompagnera l'avant et l'après spectacle. Cela a été pensé comme tel et ce sera amélioré.

Il y aura un effort de végétalisation et d'inscription d'arbustes ou d'arbres pour porter cet équipement sans le dénaturer. Il y aura un travail sur les façades. Il s'agit d'une première esquisse de ce que pourra être la future Rose des Vents vue de l'extérieur. Celle-ci sera retravaillée.

Sur la diapositive suivante, nous évoquons l'essentiel c'est-à-dire une salle modernisée. Toute la dimension technique ne figure évidemment pas sur une diapositive comme celle-là. Je précise que la Rose des Vents et ses services ont été associés au jury pour choisir véritablement le projet parmi les trois retenus qui correspondrait le mieux au fonctionnement d'une scène théâtrale et d'une scène de danse dans les déplacements, les besoins d'équipement, de stockage, de mise en œuvre. Cela a été fait de façon partenariale. La Ville a été extrêmement attentive à ces demandes pendant le jury.

Au final, vous aurez une salle qui sera totalement modernisée et qui répondra aux enjeux. Elle sera agrandie. Elle passera de 364 places à 457. Pour la petite salle, nous allons gagner 30 % de places supplémentaires. La capacité sera donc augmentée et la scène sera modernisée.

L'enjeu du calendrier était au cœur du projet. Il faut faire les choses de façon sereine et rapide mais aussi efficace. Les travaux vont démarrer en novembre 2020 et nous espérons une date de livraison en août 2022 pour pouvoir faire une rentrée scénique la même année.

Vous avez une vue aérienne qui situe le bâtiment. Il va retrouver une coloration et une identité propre plus prononcées dans le quartier. Évidemment, un des enjeux

essentiels est de tenir à la fois les budgets et le calendrier. Les deux sont liés.

Les coûts du projet : je rappelais en propos liminaire les trois scénarii qui avaient été évoqués. Vous constatez que nous sommes sur des coûts très conséquents puisque celui des travaux s'élève à hauteur de 11,2 millions. Ce serait une erreur de croire que lorsque l'on rénove, le coût des travaux se limite ou correspond au coût réel de l'opération. Vous avez toute une série de coûts à rajouter : ceux liés au concours, à l'Ordonnancement, pilotage et coordination (OPC), la structure qui coordonne tout cela et veillera avec un regard extérieur à ce que nous n'ayons pas une maîtrise d'œuvre défaillante ou qui ne nous raconte pas tout et n'importe quoi. Il faut qu'elle tienne les délais et les contraintes. Il y aura également tout ce qui sera lié aux vérifications. À chaque fois, on rajoute quelques centaines de milliers d'€. Si le coût des travaux s'élève à hauteur de 11,2 millions, nous estimons que le coût réel de l'opération est de 14,6 millions. Et, nous aurons peut-être des surcoûts s'il devait y avoir une vraie surprise. Nous devons donc être très vigilants par rapport à cela.

La MEL participe à hauteur d'un million. Le contrat de plan État-Région est mobilisé et montera à 7,8 millions (3,9 millions pour l'État et la Région). La Ville prendra en charge 40 % du coût. C'est un effort considérable. C'est un signal très fort qui est envoyé. Ça a été une priorité. C'est un choix fort. Quand on fait un choix comme celui-là, cela veut dire qu'il y en a d'autres qui sont rétrogradés. La Rose des Vents est un équipement totémique. La Ville a porté cette rénovation, s'est battue pour l'obtenir et elle met la main au portefeuille de façon très conséquente, plus que la Région et que l'État, qui peuvent abonder s'ils sont volontaires sur le sujet. Nous savions cela dès le départ. C'est comme pour le Palacium. Le coût à l'arrivée n'est pas celui qui avait été envisagé au début d'un financement tripartite. Là aussi, si la Région souhaite mettre davantage, elle est la bienvenue.

Nous prenons nos responsabilités et nous honorerons ce dossier qui doit sortir de terre selon le calendrier qui a été présenté. Les choses vont aller vite, si tout se passe bien.

Je remercie évidemment les membres qui ont consacré deux journées au jury ainsi que les services pour tout le travail qui a été fait et pour ce diaporama. Il n'est pas l'œuvre de Denis TRINEL mais il est bien quand même. Un travail est effectué au quotidien pour suivre cela. Une maîtrise d'ouvrage, c'est lourd pour la Ville. Accompagner une structure comme celle-là, c'est conséquent. C'est du temps, du personnel et ça, nous ne le chiffrons pas dans le coût prévisionnel et le coût réel de l'opération. Il faudrait aussi l'intégrer.

Gérard CAUDRON, Maire

Quand je regarde la dernière image, je repense à M. BONNARD et à la discussion musclée que nous avons eue. De toute façon, je n'ai jamais imaginé, malgré les promesses que l'on me faisait en sous-main, qu'une campagne électorale puisse être propre, claire et honnête. C'est comme ça. Sur cette représentation, vous pouvez constater qu'il y a des arbres derrière et devant. Si je ne m'étais pas opposé

violemment même à la MEL et au cabinet qui fait l'étude de Grand-Angle, un bon tiers des arbres qui se trouvent sur le forum vert auraient déjà été coupés parce que cela ne leur plaît pas et qu'ils préféreraient d'autres arbres. Devant, comme ils avaient prévu de faire passer le boulevard Van-Gogh, en rognant un tiers du parking, il fallait pour cela couper les deux tiers des arbres qui s'y trouvaient. Je rappelle également à l'attention de M. HILAIRE qui est concerné par son installation... Non mais, n'ayez pas peur.

Jean-François HILAIRE, groupe Villeneuvois Avant Tout

J'ai rarement peur.

Gérard CAUDRON, Maire

Je suis même allé dans votre cabinet l'autre jour, mais pas avec vous car je ne suis tout de même pas maso, mais avec celui qui s'occupe des voûtes plantaires. J'ai essayé d'avoir un rendez-vous un jour où vous n'étiez pas là, que vous étiez en CA de CCAS. Je sais maintenant où vous êtes. Plaisanterie mise à part, les aménageurs trouvaient que le boulevard de Valmy n'était pas bien comme il était et qu'il fallait le déplacer et le mettre à la place des espaces verts que vous avez devant chez vous.

Tout cela pour dire que lorsqu'il s'agit d'arbres, je sais tout ce que nous plantons tous les ans. Nous vous ferons un relevé de tout ce que nous avons planté et vous verrez que cela n'a pas été fait uniquement cette année. Simplement, il est vrai que cette année, nous avons entrepris de passer au stade nourricier qui a déjà été annoncé il y a deux ans. Nous n'allons pas arrêter de travailler la dernière année parce qu'il y aura des élections. Il y a aussi un débat à la Métropole européenne de Lille par rapport aux surfaces agricoles.

Avant même de penser à planter, il faut déjà veiller à ne pas trop en couper. De notre côté, tout d'abord, nous devons couper les arbres malades ou trop vieux en particulier lorsqu'ils sont dans les cours d'école. Nous avons veillé à cela pour qu'il n'y ait pas d'accident. Nous ne pouvions pas laisser ceux qui étaient sur la chaussée parce qu'ils rentraient dans les fenêtres des premiers locataires de chaque côté. Il est vrai que, parfois, pour abattre un arbre, on estime qu'il est malade, mais si on devait avoir le même raisonnement pour chacun et chacune d'entre nous, il y en aurait la moitié qui serait morte parce qu'on trouve toujours une bonne raison lorsqu'ils gênent.

Il faut savoir que c'est dans le domaine privé que l'on coupe des arbres en plus grand nombre. Quand quelqu'un est propriétaire d'un terrain et qu'il veut le vendre pour le rentabiliser, les arbres gênent pour construire. Nous avons l'exemple à Flers-Bourg où, comme par hasard, ils ont coupé les arbres qui étaient pourtant maintenus au permis de construire. Quand on fait cela, on dresse un procès-verbal, sauf que celui-ci est ridicule comparé au prix d'une maison. Ensuite, ils s'engagent à planter des arbres mais il faut compter 10 à 12 ans, voire 20 ans, pour qu'ils aient les effets écologiques dont nous parlons. Un arbre de moins de 15–20 ans n'absorbe pas de carbone. Il faut donc faire attention à cela.

Je suis également en conflit à côté de Saint-Adrien. C'est sûr que pour rentabiliser le terrain, il y a des arbres à couper. Ils voulaient en couper 150. Ensuite, ils sont revenus à 70 ou 80 mais, même cela, je l'ai refusé. Pire, la semaine dernière, avant même d'avoir déposé un permis d'aménager un terrain qui se trouve rue de la Liberté, ils ont commencé à couper les arbres pour éviter qu'on leur interdise de le faire pour construire des maisons. Heureusement que des riverains nous ont prévenus. Nous avons envoyé la police municipale. Nous avons dressé un procès-verbal. Je vous le dis. C'est notre rôle à tous ; majorité comme opposition. Il faut avoir l'œil car c'est tellement facile. Quand un arbre est coupé, on ne le voit pas sauf si on le voit tomber.

C'est vrai que des arbres gênent. Nous en avons besoin pour respirer mais ils gênent celui qui veut rentabiliser son terrain. C'est vrai que le prix n'est pas le même selon qu'il est largement dégagé ou boisé. Pourtant, dans le parc à côté de Saint-Adrien, ce sont des arbres qui normalement sont classés mais, on trouve toujours une bonne raison : celui-là est malade, celui-là aussi... Si on enlevait ceux-là, cela permettrait de faire quelques maisons de plus. Et on nous dit : ne vous inquiétez pas, on en plantera à proximité de la porte de sortie de l'autre côté. Je peux vous dire qu'il faut avoir un sacré caractère pour résister à tout cela. Je voulais le dire à cette occasion car si nous n'avions pas été vigilants, à l'heure d'aujourd'hui, vous ne pourriez pas présenter cette photo. Vous pouvez enlever au moins un tiers des arbres et du parking devant la Rose des Vents et derrière, vous pouvez dégager au moins un bon tiers des arbres.

Sylvain, tu n'as pas parlé du reste. Nous en restons là ? Je vais résumer car je ne veux pas de non-dit. Nous vous avons présenté un projet pour lequel nous avons bien insisté sur le coût d'une scène nationale pour la Mairie. De vous à moi, nous pouvons nous passer d'une scène nationale. Nous faisons le choix de considérer que c'est notre contribution à la dimension culturelle de la Métropole et des Hauts-de-France que d'être le premier porteur. Nous avons porté le projet. Nous nous sommes battus. Nous avons essayé de convaincre. Nous avons convaincu et c'est nous qui allons payer le plus.

Nous avons appris que lorsqu'il y aura les travaux, ils ne pourront pas faire les saisons. Ma première observation a été de dire qu'il fallait faire une saison délocalisée dans des équipements existants. Il y a une autre position, que je respecte, qui consiste à dire qu'il faut acheter un bâtiment provisoire, l'installer sur un terrain pour pouvoir fonctionner comme si on était, ou presque, dans la Rose des Vents. Sauf qu'il y a toute une série de frais du bâtiment existant, y compris en travaux, qui restent à notre charge. Je rappelle tout de même que la subvention s'élève à 700 et quelques milliers d'€ et que les frais s'approchent du million par an. Ce n'est tout de même pas rien. Vous le savez puisque vous ne les votiez pas avant que la Région ne se prenne d'amour pour. Tout le monde a raison en reconnaissant à la fois que cela coûte cher et en disant qu'une société sans culture, sans création, est moribonde. Tout le problème est de savoir qui paie et quelles sont les urgences et les difficultés.

On nous dit qu'il faudrait acheter quelque chose et l'installer. J'ai évalué cela au

minimum à 1,5 million. Même si la structure que l'on essaie de nous faire acheter est en dessous d'un million, il faut trouver le terrain, l'aplanir, l'assainir, mettre l'ensemble des réseaux, etc. Si, en plus, on le met à l'Université, nous paierons tout cela pour que cela ne soit pas vraiment chez nous. J'aime bien l'Université mais le campus est tout de même une zone un peu particulière. Vous me direz que la Rose des Vents aussi. Ce n'est tout de même pas une raison. À l'extrême rigueur, si nous avons les trois tiers des mêmes financeurs sur la totalité et pas simplement sur le bâtiment, nous pourrions avoir la discussion. Le fait de dire cela nous a valu des manifestations, des mots, les termes qui sont comparables à ceux utilisés à mon égard.

Je le dis et je le répète : nous sommes engagés pour l'intérêt de la culture de la Métropole, pour une Rose des Vents de qualité. Elle est, pour nous, une fierté. Je le dis sincèrement. C'est pour cette raison qu'à l'arrivée, nous aurons à notre charge entre 40 et 50 % du coût de la rénovation. Mais, de là à recharger en faisant autre chose sans même que les partenaires participent, il y a un pas. Bien sûr, la Région a dit qu'elle mettrait 250 000 €. D'accord mais, c'est peu par rapport à 1,5 million. De plus, nous ne savons pas où, comment, ni dans quelles circonstances. Cela induira des charges de fonctionnement supplémentaires dont nous serions là encore les seuls payeurs. Je crois qu'il faut raison garder dans l'attente de la réponse de ces partenaires.

Je sais que la MEL a été sollicitée et qu'elle a indiqué que cela ne leur serait pas possible car elle avait déjà fait beaucoup d'efforts sur la Rose des Vents. Je rappelle que la MEL s'est engagée sur une enveloppe d'un million d'€. Elle met sur la Rose des Vents, sur le Palacium. Elle a mis un peu sur le stade Théry. Nous ne pouvons pas lui demander plus. Quant aux 250 000 € proposés par la Région, ils sont loin du compte. Nous n'avons pas de réponse de l'État en la matière. Cela veut donc dire que nous attendons encore un peu, mais je conseillerais tout de même à l'équipe de la Rose des Vents d'étudier sérieusement le scénario d'une saison aménagée différemment. On me dit que cela s'est fait à Dunkerque dans de bonnes conditions. Nous pouvons leur payer le billet de train pour aller à Dunkerque et voir comment cela s'est fait.

Je rappelle que nous sommes plafonnés à 1,1 % d'augmentation de notre budget de fonctionnement. On peut toujours opposer que ce n'est pas du fonctionnement mais de l'investissement sauf que les coûts supplémentaires générés par un équipement en travaux et un équipement nouveau que nous devrions entretenir et faire fonctionner, c'est du fonctionnement. De plus, l'emprunt supplémentaire que nous devrions contractualiser induirait, même avec des taux bas, une annuité qui s'inscrirait l'année suivante en fonctionnement. Nous sommes donc bien obligés d'être très prudents, de tenir les engagements que nous avons pris, tous nos engagements et rien que nos engagements. Je voulais apporter ce petit complément à l'exposé de Sylvain ESTAGER.

M. BONNARD.

Christophe BONNARD, groupe Villeneuvois Avant Tout

Rapidement. Je trouve votre position tout à fait normale, Monsieur le Maire, sur l'histoire de la structure provisoire.

Je voulais toutefois revenir sur une chose. Pendant tout le mandat, j'ai entendu M. ESTAGER se plaindre de l'investissement de la Région. Il est peut-être tardif. Mme BARISEAU argumenterait certainement mieux que moi si elle était là et non pas à la plénière. La Région met tout de même 3,9 millions d'€. Elle en met 16 en tout en investissement sur la Ville. Je sais bien que l'on peut toujours demander plus. Quand on est honnête intellectuellement, on peut reconnaître que cet effort n'avait jamais été fait dans plein de domaines dans la ville avant que Mme BARISEAU ne soit vice-présidente (VP) à la Région. Il y a tout de même certaines choses qui se sont passées depuis et il me semble que c'est factuel. Je sais bien que vous allez encore digresser sur certaines choses mais ça, c'est factuel.

Gérard CAUDRON, Maire

Sylvain ESTAGER a été Conseiller régional. Il y a une autre élue qui l'a également été. Libre à vous de dire ce que vous dites. Je dis simplement que cette année, la Région a fait sur nos dossiers un bel effort que j'ai salué et j'en ai remercié son Président.

Christophe BONNARD, groupe Villeneuvois Avant Tout

Merci de le reconnaître.

Gérard CAUDRON, Maire

Ensuite, la question est de savoir si c'est par attachement à Gérard CAUDRON que le Président a fait cet effort ou à Florence BARISEAU. Je vous laisse choisir. À mon avis, la réponse n'est pas aussi évidente compte tenu des enjeux futurs. Je ne ferai pas d'autres commentaires. L'important est qu'il l'ait fait.

Je rappelle que Daniel PERCHERON a tenu ses engagements en faisant sur Lille 1 le Learning Center. Il était prévu d'en faire un autre à Lille 3 mais c'est passé à la trappe. Il représentait des sommes absolument comparables à celles que nous venons d'avoir.

Je rappelle que même avec Mme BARISEAU, dès la fin du mandat précédent, la question de la tenue de l'engagement de la Région pour créer une salle de sport annexe au lycée Dinah-Derycke de compétence régionale s'est posée. On nous a dit c'est pour demain. Pour l'instant, à ma connaissance, le chantier n'est pas commencé.

Encore une fois, je ne tirerai pas sur l'ambulance car ce n'en est pas une. Il y a un équilibre : quand on peut faire, on fait et on ne mérite pas forcément des remerciements grandiloquents. Quand on ne peut pas faire pour différentes raisons, on ne mérite pas d'être passé au lance-flammes. Il faut un équilibre entre les deux.

Gérer un budget régional n'est pas une chose simple. De plus, c'est une erreur d'avoir fusionné des Régions car cela a entraîné plus de dépenses que d'économies. À chaque fois qu'il y a une fusion, cela coûte plus cher parce qu'il faut additionner tous les avantages acquis et il faut servir ceux qui, avant la fusion, avaient moins que ceux qui étaient les plus forts. C'est maintenant une contrainte pour le Conseil régional de travailler sur l'ensemble de la région des Hauts-de-France. Le seul bon côté des choses, c'est le nom des Hauts-de-France. C'est tout de même beaucoup mieux que Nord – Pas-de-Calais.

Sylvain, tu as peut-être quelque chose à rajouter ?

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Plus grand-chose. Juste une précision. Il ne faut tout de même pas oublier que lorsque l'on parle de l'intervention de la Région à hauteur de 3,9 millions, c'est dans le cadre d'un contrat de plan État–Région. C'est un engagement qui a été pris. Ce ne sont pas des crédits de droit commun. Ce n'est pas une politique décidée en cours de mandat. C'est un engagement qui a été gravé, qui a été pris. Il est possible de renier cet engagement mais, dans ce cas, il faut l'assumer politiquement. Ce n'est donc pas une politique déployée par la Région en son nom propre sur ce mandat. Cela a été contractualisé sous la présidence de Daniel PERCHERON et nous nous étions battus pour que ce soit inscrit au CPER. Vous pouvez ressortir les documents de l'époque : la rénovation de la Rose des Vents ne figurait pas dans sa première mouture. On nous disait que la Région irait sur des crédits de droit commun. Non, ce ne sont pas les mêmes crédits. Entre-temps, il y a eu un changement de majorité. Est-ce que la Rose des Vents aurait été portée par la Région à hauteur de 3,9 millions, si elle n'avait pas été inscrite au CPER ? Nous pouvons en douter.

Je voulais simplement rappeler, comme l'a fait Gérard, que nous avons renoncé au Learning Center de Lille 3 alors qu'il aurait été utile au Pont-de-Bois. La salle de sport Dinah-Derycke qui devait sortir de terre au début du mandat régional n'est toujours pas construite. C'est un échec par rapport aux engagements qui avaient été pris puisque tout avait été décidé. Vous le savez. Nous avons eu moins d'investissements réalisés que d'investissements sur lesquels la Région est revenue. Ce sont des choses politiques. La seule chose est de l'assumer. Des crédits ont été pris à Villeneuve et ont été affectés à d'autres villes. Après tout, la majorité sortante n'avait qu'à gagner les élections. Il y a une nouvelle majorité. C'est ça aussi la politique. Nous en prenons acte. C'est tout.

Nous pouvons nous satisfaire que nous ayons eu quelques sommes d'investissement : 1 million pour le Palacium sur un total de 5,9 millions. Nous étions à la base sur un financement tripartite. Faites une règle de trois, vous constaterez que nous n'y sommes pas.

Gérard CAUDRON, Maire

D'autant plus que le Palacium est l'outil nécessaire du lycée Queneau. Ce n'est pas une salle hors-sol. À l'époque, la Région a bien financé sa part pour construire le

Palacium. Il est normal, quand il s'agit de le réaménager, qu'elle participe. C'est comme nous, il y a des choses que nous aimerions faire et que nous avons plus de mal à faire dans des temps difficiles. Je ne nie pas avoir sollicité à chaque fois les Conseillers régionaux de la Ville que ce soit Olfa LAFORCE, Sylvain ESTAGER, Florence BARISEAU ou même Mme DESCAMPS. Après, chacun peut dire, selon que cela s'est fait ou pas, que c'est grâce à lui ou à cause de moi. C'est un autre problème. Je ne suis pas en position pour juger. Je pense que ces différents Conseillers régionaux de sensibilités éminemment différentes les unes des autres prennent leur mandat à cœur et qu'ils font ce qu'il faut pour défendre notre ville. Après, ce n'est pas parce que je suis à la MEL en tant que vice-président que tous les dossiers villeneuvois vont automatiquement avoir autant que je le souhaiterais. Quand on est vice-président d'une institution, on est vice-président de l'ensemble du territoire couvert.

Nous allons voter pour l'architecte. Qui est d'avis de le soutenir le manifeste en levant la main. Je vous remercie.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

X. PROJETS COLLABORATIFS FABRIQUES CULTURELLES 2019 – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LES VILLES DE VILLENEUVE D'ASCQ ET DE MONS-EN-BAROEUL POUR L'ORGANISATION DE DEUX CONCERTS DANS LE CADRE DU FESTIVAL TOUR DE CHAUFFE 2019

Dominique FURNE, Adjointe au Maire

Bonsoir mes chers collègues. Cette convention s'inscrit dans le cadre du dispositif Tour de Chauffe que vous connaissez bien maintenant.

Tour de Chauffe est un process qui draine des groupes de musique en voie de professionnalisation. Dans ce cadre, deux dates seront coorganisées à la ferme d'En-Haut et par le Fort-de-Mons. Il s'avère que la salle du Fort-de-Mons, qui s'appelle le Trait d'Union, est trop petite pour accueillir les deux concerts du festival.

Les deux salles vont se conventionner pour faire les concerts à la ferme d'En-Haut tout en partageant les frais.

Gérard CAUDRON, Maire

Des questions sur cette délibération ? Pas de question ? Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XI. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A DES ASSOCIATIONS ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE

Dominique FURNE, Adjointe au Maire

Ce sont des subventions d'équipement que nous accordons chaque année pour des associations de musique de la Ville.

Cette année, nous avons été sollicités par l'école de musique de Villeneuve à hauteur de 8 026,40 €. Vous avez la liste des instruments et des objets de musique qui serviront. 3 680 € seront attribués à Cric Crac compagnie pour l'achat d'un vibraphone.

Nous sommes sollicités chaque année par les différentes associations de la Ville et nous essayons de répondre au mieux.

Gérard CAUDRON, Maire

C'est important, car au travers de cette délibération, nous voyons la diversité, la multiplicité et la mixité des formes d'expression musicale sur Villeneuve d'Ascq. Sylvain ESTAGER en a déjà parlé tout à l'heure à propos des actions en direction de la jeunesse. Nous sommes parfaitement dans ce cadre. C'est aussi ce qui fait notre différence. Ce n'est pas non plus une « conversion tardive » à quoi que ce soit mais cela a toujours été comme ça. C'est plus facile pour un enfant de faire ou d'apprendre de la musique à Villeneuve d'Ascq que d'entrer dans des conservatoires y compris de villes très moyennes. J'en ai fait l'expérience quand j'étais gosse à Laon. Des gamins comme moi, même s'ils avaient envie de faire de la musique, ne rentraient pas au conservatoire.

Sur cette délibération, est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? Je vous remercie.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XII. PARTENARIAT AVEC LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE POUR LA MISE À DISPOSITION GRATUITE DE LA PLATEFORME ENJOY-MEL

Gérard CAUDRON, Maire

Il faudra qu'on nous explique un jour pourquoi toutes les nouvelles politiques de la MEL sont en anglais.

Lionel BAPTISTE, groupe Ensemble Pour Villeneuve d'Ascq

Il s'agit de continuer l'expérimentation de la plateforme Enjoy-MEL jusqu'au 30 juin 2020.

Gérard CAUDRON, Maire

C'est quoi ? Redis-nous ce que c'est.

Lionel BAPTISTE,

Il s'agit d'une plateforme numérique qui permet aux commerçants des villes qui se sont portées volontaires pour l'expérimentation de se référencer sur une application mobile et de se localiser, géographiquement et par activité, afin d'avoir une visibilité numérique. C'est, en effet, un enjeu majeur du commerce de proximité. Il est entendu que les grandes entreprises l'ont complètement intégré. Si les commerces de proximité veulent être présents dans le futur, leur stratégie numérique est essentielle.

Ce constat établi, la MEL a décidé de mettre en place cette plate-forme sur la base d'un nom qui est tout à fait contestable. Ce n'est que mon avis personnel. Si le projet a du sens, le nom et l'approche marketing sont également essentiels et il y a quelque chose à revoir à cet endroit.

Il nous est proposé, en l'occurrence, de valider la poursuite de cette expérimentation jusqu'au 30 juin 2020.

Gérard CAUDRON, Maire

Je suppose que tout le monde sait ce que veut dire Enjoy.

Jean-François HILAIRE, groupe Villeneuvois Avant Tout

Monsieur le Maire, j'allais d'ailleurs vous poser la question : quel est le rapport avec le commerce ?

Gérard CAUDRON, Maire

Je ne sais pas. Je viens de vérifier. Je pensais bien qu'Enjoy voulait dire prendre plaisir. J'ai vérifié sur Google et c'est effectivement ça. Donc, prendre plaisir MEL pour une plateforme commerciale, ça n'a rien à voir. Vous avez votre réponse.

Sur cette délibération, est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XIII. PRESENTATION DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Gérard CAUDRON, Maire

Nous sommes arrivés au bout. Vous avez les décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code général.

Christophe BONNARD, groupe Villeneuvois Avant Tout

J'ai juste une petite remarque. Il manque les associations pour les troisièmes et quatrièmes décisions. Pouvez-vous nous les faire parvenir puisque je lis le document en détail ? Il s'agit du 458 et du 459. Il est écrit « *les associations ci-après listées* » mais nous ne les avons pas. Pouvez-vous nous les envoyer ?

Gérard CAUDRON, Maire

On vous donnera les listes. On me dit qu'elles sont dans le document. Il n'y a pas d'opposition ou pas d'autres questions ?

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Gérard CAUDRON, Maire

La séance est levée.

La séance est levée à 21 heures 15.